

65^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DE NOVEMBRE :

Gaïd Salah préside une réception en l'honneur de hauts cadres de l'Etat et de l'ANP

P. 24



PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE

5 CANDIDATS EN LICE

► **La voie de recours à suivre par les candidats non retenus par l'ANIE**

Cinq (5) dossiers de candidature à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont été validés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a annoncé samedi son président Mohamed Charfi. Lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ANIE, M. Charfi a précisé qu'il s'agit du candidat du Rassemblement national démocratique (RND), son Secrétaire général par intérim Azzedine Mihoubi, le candidat du Mouvement El-Bina, son président Abdelkader Bengrina, l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, le candidat du parti Talaie El Houriyet, son président Ali Benflis, et le candidat du Front Al-Moustakbel, son président Abdelaziz Belaid.

P. 3



MALI

L'Algérie condamne «fermement» l'attaque terroriste contre l'armée malienne à Ansongo

P. 24

ENSEIGNEMENT

Plus de 35 écoles participent au 2^e Salon algérien des langues et des séjours linguistiques

P. 24

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ALGÉRIE :

Le changement du modèle de consommation d'abord (experts)

P. 6

SANTÉ

FERTILITÉ :

Les facteurs qui la font baisser

P. p 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16^{es} DE FINALE BIS/RETOUR) PARADOU AC - KAMPALA CITY :

Les Algérois à 90 minutes des poules

Auteur d'un match nul prometteur en déplacement (0-0), le Paradou AC tentera de valider son billet pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en affrontant dimanche les Ougandais de Kampala City au stade du 5-juillet (20h45), dans le cadre de la seconde manche des 16es de finale bis.

P. 22

HIER À 11H40

Secousse tellurique de magnitude 3 degrés à Guelma (CRAAG)

P. 2

MDN

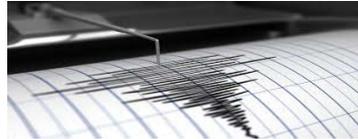
LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ :

Treize 13 personnes arrêtées à Tamanrasset et Tindouf

P. 24

HIER À 11H30 Secousse tellurique de 3 degrés enregistrée à Guelma

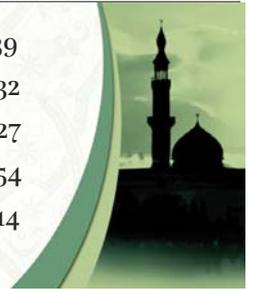
Une secousse tellurique d'une magnitude de 3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 11h40 à Guelma, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km à l'est de Hammam Debagh, précise la même source.



Horaire des prières

Dimanche 6 Rabî al-awwal 1440

Fajr	05:39
Dohr	12:32
Asr	15:27
Maghreb	17:54
Isha	19:14



AGRICULTURE ET PÊCHE Omari à Batna



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Batna.

SOLIDARITÉ Eddalia à El Bayadh, Naâma et Béchar

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, entamera aujourd'hui et jusqu'au 5 novembre, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas d'El Bayadh, Naâma et Béchar.



JEUNESSE ET SPORTS- FORMATION PROFESSIONNELLE Signature d'un accord entre les deux secteurs



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Dada Moussa Belkhir et le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Bernaoui, procéderont ce matin, à la signature d'un accord entre les deux secteurs.

AFFAIRES RELIGIEUSE ET WAKFS Journée d'information sur les caravanes scientifiques

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, présidera ce matin à partir de 10h à Dar El Imam, l'ouverture d'une journée d'information sur les caravanes scientifiques qui silloneront à El Tarf, Bouira, Adrar et Tamanrasset.



LES 7 ET 8 NOVEMBRE À L'AURASSI 11^e Congrès de l'AILA

L'Association des internistes libéraux algériens (AILA), organise les 7 et 8 novembre à l'hôtel El Aurassi d'Alger, son 11^e congrès national qui sera consacrée au diabète, aux maladies cardiovasculaires et HTA, la médecine interne et néphrologie.

SALLE IBN ZEYDOUN Trois films en projection

Dans le cadre de son programme cinéma, l'Office Riadh El Feth (OREF), organise aujourd'hui à la salle Ibn Zeydoun, la projection de trois nouveaux films. Au programme : Gemini Man (13h), Joker VO (15h, 20h30), Maléfique, le pouvoir du mal (18h).



Météo

	Max	Min
Alger	24°	19°
Oran	23°	18°
Annaba	25°	16°
Béjaïa	27°	17°
Tamanrasset	31°	15°

CET APRÈS-MIDI AU SILDA Conférence autour de la pièce «Rajjiin Rajjiin»

Le producteur de la pièce théâtrale «Rajjiin Rajjiin», Hmida Aït El Hadj, animera une conférence de presse autour de cette nouvelle production du théâtre national algérien (TNA), ce matin à partir de 10h au niveau du Stan du ministère de la Culture au Salon international du livre (SILA-2019).



LES 11 ET 12 NOVEMBRE À L'ÉCOLE DE LA CACI (PINS-MARITIMES) Journée de formation sur la réalisation de l'inventaire



La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise les 11 et 12 novembre, au niveau de son école sise aux Pins Maritimes (Alger), une formation-action sous le thème : «Réaliser et réussir les inventaires de fin d'année». Les entreprises sont tenues d'effectuer des inventaires physiques de leurs biens à intervalles réguliers ou tout au moins à la clôture de chaque exercice pour les stocks, créances, dettes, autres actifs circulants et les immobilisations.

Les opérations d'inventaire physique sont effectuées en respect des obligations légales et/ou au regard des impératifs de gestion et selon des modalités assurant une fiabilité satisfaisante des résultats. Le but étant de s'assurer que la gestion de ces biens est maîtrisée et que les quantités et les valeurs fournies par les logiciels de gestion ou les états tenus manuellement sont réelles. Le présent séminaire a pour ambitions de dérouler de bout en bout toutes les opérations possibles à mettre en œuvre lors des inventaires physiques et d'y apporter les réponses aux différents cas susceptibles d'être rencontrés.

TRANSPORT Les taxieurs en grève dans la capitale



Les chauffeurs de taxi de la wilaya d'Alger, observeront aujourd'hui, un mouvement de protestation devant le siège la Direction des transports d'El Biar. Les taxieurs qui revendiquent notamment l'annulation des licences Moudjahidine, l'annulation des applications de transport (VTC) et la révision du tarif des courses (Tarif B), menacent d'entamer une grève illimitée jusqu'à satisfaction de leurs revendications.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Le changement du modèle de consommation souligné

Des experts ont appelé, hier à Alger, pour un changement du modèle de consommation énergétique nationale avant l'élaboration d'une politique globale dans le domaine, considérant, dans le même ordre d'idées, que le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures ne règle pas les différents problèmes de Sonatrach. "Ce n'est nullement ce projet de loi qui va trouver des solutions aux problèmes énergétiques et financiers de l'Algérie et la seule solution consiste à mettre en place une politique énergétique globale qui prend en considération le changement du modèle de consommation", ont estimé ces experts lors de la tenue de la 2^{ème} édition des débats du Forum des chefs d'entreprises sur le thème : "La problématique du secteur de l'énergie en Algérie".

"Le projet de loi sur les hydrocarbures doit nécessairement faire partie d'une politique énergétique globale qui comprend, notamment, le volet de la transition énergétique, celui du développement durable ainsi que le volet du conseil national de l'énergie", a expliqué l'ancien ministre des ressources en eau et ancien PDG de Sonatrach, Abdelmadjid Attar.

Pour élaborer une telle loi, il faut d'abord, selon lui, garantir une stabilité sur le plan juridique, à savoir, garantir aux investisseurs que ce dispositif ne sera pas remis en cause par le futur gouvernement.

PRÉSIDENTIELLE Cinq candidats en lice pour la Présidentielle du 12 décembre prochain

Cinq (5) dossiers de candidature à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont été validés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a annoncé samedi son président Mohamed Charfi.

Lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ANIE, M. Charfi a précisé qu'il s'agit du candidat du Rassemblement national démocratique (RND), son Secrétaire général par intérim Azzedine Mihoubi, le candidat du Mouvement El-Bina, son président Abdelkader Bengrina, l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, le candidat du parti Talaie El Houriyet, son président Ali Benflis, et le candidat du Front Al-Moustakbel, son président Abdelaziz Belaid.

Ces postulants remplissent toutes les conditions requises pour la candidature à la présidence de la République au terme de l'opération d'étude et de vérification des 23 dossiers de postulants, déposés jusqu'à minuit samedi dernier, a-t-il ajouté.

143 postulants avaient procédé au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles.

L'article 141 de la loi organique relative au régime électoral stipule que l'ANIE est appelée à «statuer sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée dans un délai de sept (7) jours, à



compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature.

la décision de l'ANIE est immédiatement notifiée à l'intéressé».

En cas de rejet, le concerné peut éventuellement introduire un recours auprès du Conseil Constitutionnel, et ce, dans les 48 heures qui suivent l'heure de la notification. L'ANIE transmet, également, au Conseil Constitutionnel ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas 24 heures à compter de

la date de l'annonce de ses décisions.

Le Conseil constitutionnel devra valider, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République, y compris les recours dans un délai de 7 jours à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'ANIE.

Il publiera également cette liste au Journal officiel. Dans le cadre de l'examen des dossiers des postulants à la prochaine présidentielle déposés à son niveau, l'ANIE a procédé à l'installation de dix (10) com-

missions ad hoc chargées de l'examen de ces dossiers et de la vérification de la véracité des informations fournies.

Le candidat à la présidentielle doit, selon cette loi, présenter une liste comportant cinquante-mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas est inférieur à 1.200.

La voie de recours à suivre par les candidats non retenus par l'ANIE

Le candidat à la présidentielle dont le dossier n'a pas été validé par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a la possibilité d'introduire un recours auprès du Conseil Constitutionnel dans les 48 heures qui suivent l'heure de la notification par l'instance.

L'ANIE transmet au Conseil Constitutionnel ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas 24 heures à compter de la date de l'annonce de ses décisions.

Dix commissions ad hoc chargées de l'examen des dossiers des postulants à la candidature pour la prochaine Présidentielle et de la vérification de la véracité des informations fournies avaient été installées au niveau de l'ANIE.

Selon la délibération du 17 octobre 2019 modifiant et complétant le règlement du 12 mai 2019 fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel,

parue dans le Journal officiel (N 65), l'article 48 (modifié) dispose que «le Conseil constitutionnel reçoit les décisions de l'Autorité nationale indépendante des élections relatives aux candidatures, accompagnées des dossiers des candidats, dans les vingt-quatre (24) heures de la date de l'annonce de ces décisions.

Elles sont déposées auprès du secrétariat général du Conseil constitutionnel contre récépissé». L'article 49 dispose que «le candidat à l'élection du Président de la République a le droit, en cas de rejet de sa candidature par l'autorité nationale indépendante des élections, de formuler un recours par le dépôt d'une requête motivée au greffe du Conseil constitutionnel dans le délai fixé par la loi organique relative au régime électoral».

Le même article ajoute que «le Président du Conseil constitutionnel désigne, parmi les membres du Conseil, un ou plusieurs rapporteurs à l'effet d'exa-

miner les recours et de présenter des rapports et des projets de décisions y afférents».

Le Conseil constitutionnel, selon l'article 50, «se prononce sur les recours par des décisions notifiées immédiatement aux requérants», relevant qu'«en cas de recevabilité des recours, le Conseil constitutionnel inscrit le candidat requérant, sur la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République».

Le Conseil Constitutionnel devra valider, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République, y compris les recours dans un délai de 7 jours à partir de la date de transmission de la dernière décisions de l'ANIE.

Vingt deux postulants à la présidentielle du 12 décembre prochain ont déposé leurs dossiers de candidature auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), dont cinq ont été jugés recevables.

Récupération de moins d'un million de formulaires de souscription de signatures individuelles (ANIE)



L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a récupéré seulement 876.255 formulaires de souscription de signatures individuelles sur les 10 millions retirés par les 143 postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre, a affirmé samedi à Alger le président de l'ANIE, Mohamed Charfi.

Intervenant lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce de la liste des candidats dont les dossiers ont été acceptés, M. Charfi a indiqué que sur les 10 millions de formulaires de souscription de signatures individuelles retirés par 143 postulants, seulement 876.255 ont été récupérées, soit 2%.

Ce taux cause «une perte pour le Trésor public», a-t-il souligné ajoutant que «cela nous amène à réfléchir, à l'avenir, à amender la loi y afférente pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise».

Par ailleurs, M. Charfi a annoncé que «cinq (5) dossiers de candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre ont été validés par l'ANIE», précisant qu'il s'agissait du Secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, du président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, de l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, du président du parti Talaie El Houriyet, Ali Benflis, et du président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid.

Ces cinq candidats «remplissent toutes les conditions requises pour la candidature à la présidence de la République sur les 23 dossiers de postulants déposés, tandis que les dossiers restant n'ont pas été acceptés, car ne remplissant pas les conditions légales prévues par la loi organique relative au régime électoral.

En vertu de l'article 141 de la loi organique relative au régime électoral, l'ANIE est appelée à «statuer sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée dans un délai de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. La décision de l'ANIE est immédiatement notifiée à l'intéressé».

En cas de rejet, le concerné peut éventuellement introduire un recours auprès du Conseil Constitutionnel, et ce, dans les 48 heures qui suivent l'heure de la notification.

L'ANIE transmet, également, au Conseil Constitutionnel ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas 24 heures à compter de la date de l'annonce de ses décisions.

Le Conseil constitutionnel devra valider, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République, y compris les recours dans un délai de 7 jours à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'ANIE. Il publiera également cette liste au Journal officiel.

SÛRETÉ D'ALGER: Un véhicule volé à Dergana récupéré en un quart d'heure

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont récupéré samedi matin un véhicule, un quart d'heure après son vol à son propriétaire sous la menace d'une arme blanche à Dergana, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Alertés samedi vers 8h30 par une victime de vol de voiture sous la menace d'une arme blanche, les services de police de la Sûreté de wilaya d'Alger ont intensifié les recherches et renforcé les contrôles au niveau de tous les points d'accès et des barages de la capitale, réussissant à localiser le véhicule en un quart d'heure", précise la même source.

Face au barrage de contrôle, l'individu impliqué dans le vol a abandonné le véhicule, qui a été récupéré au niveau de la sortie du tunnel d'Oued Ouchayah, avant de prendre la fuite vers une destination inconnue, ajoute la même source.

Les recherches et les investigations ont permis, quelques minutes plus tard, d'identifier le mis en cause qui est toujours recherché, conclut la même source.

ENVIRONNEMENT Nouveau programme à Oran pour l'insertion des jeunes dans les métiers verts

Un nouveau programme portant formation/insertion des jeunes dans les métiers verts est en voie de lancement à Oran, a-t-on appris samedi du directeur du Bureau local «R20 Med» assurant la représentation méditerranéenne de l'Organisation non-gouvernementale «Regions of Climate Action» (R20).

Le lancement de ce projet, intitulé «El-Hirfa El-Khadra» (métier vert), est prévu début décembre prochain pour une durée de 18 mois, a précisé à l'APS Rachid Bessaoud, signalant que cette action est soutenue par l'ambassade des Etats-Unis à Alger au titre l'Initiative de partenariat avec le Moyen-Orient (MEPI).

L'objectif global du projet, a-t-il expliqué, est de «promouvoir l'économie verte à travers le renforcement des capacités des jeunes, diplômés ou non, pour les doter d'outils indispensables leur permettant d'être insérés socialement et économiquement à travers les métiers verts».

Une centaine de jeunes bénéficieront de ce programme, qui prévoit aussi l'accompagnement des créateurs d'entreprise jusqu'à la déposition des dossiers et la demande de prêt financier auprès des différents dispositifs existants à Oran (ANGEM, ANSEJ, CNAC, ANDI et banques), a-t-on indiqué.

«El-Hirfa El-Khadra» donnera également lieu à la création d'un atelier permanent d'apprentissage sur la valorisation des déchets ménagers secs, dédié aux femmes sans emploi, a fait savoir M. Bessaoud.

Plusieurs partenaires institutionnels sont associés à ce projet, à l'instar des secteurs de l'environnement, de l'emploi et de la formation professionnelle, a-t-il souligné.

Pour rappel, le bureau «R20 Med» a été mis en place en 2013 à Oran où il a déjà mené plusieurs actions en collaboration avec les acteurs nationaux, portant sur la valorisation des déchets, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

APS

HÉBERGEMENT D'URGENCE À ALGER: Quelque 12.000 cas pris en charge durant les 9 premiers mois de l'année en cours

Quelque 12.000 sans-abris ont été pris en charge par le Centre d'hébergement d'urgence de Dely Ibrahim (Alger), et ses différents annexes dans la capitale, durant les neuf (9) premiers mois de l'année 2019, a-t-on appris, samedi, du directeur du Bureau de la solidarité sociale d'Alger, Mohamed Laichi.

M. Laichi a indiqué à l'APS que 11.770 sans-abris ont été pris en charge, depuis le début de janvier jusqu'au mois septembre dernier, au niveau du Centre d'hébergement de Dely Ibrahim et des deux annexes de Tessala El Merdja et de Dar El Hassana.

Le plus grand nombre de cette catégorie a été enregistré au niveau du centre de Dely Ibrahim qui a accueilli, à lui seul, 11.456 cas (10.230 hommes, 1050 femmes et 171 enfants) alors que le Centre d'assistance à la femme et à l'enfant en détresse "Dar El Hassana" a recensé 314 cas (209 femmes et 105 enfants).

S'agissant de la situation sociale de ces pensionnaires, M. Laichi a fait savoir qu'il s'agit essentiellement de sans-abris issus des wilayas intérieures, de toutes les tranches d'âge, ajoutant que la prise en charge est à son maximum en période hivernale.

Par ailleurs, il a précisé que la catégorie des mineurs concernait souvent les élèves qui fuient lors de l'annonce

des résultats d'examens semestriels ou de fin d'année, ajoutant que ces enfants réintègrent très rapidement leurs foyers, une fois leurs familles contactées, tandis que la situation est plus complexe pour les jeunes femmes, notamment les mères célibataires, a-t-il dit.

En 2018, plus de 18.000 sans-abris et personnes en détresse avaient bénéficié de prise en charge des Centres d'aide sociale, a-t-il rappelé estimant que ces chiffres resteront les mêmes cette année ou les dépasseront de peu.

Intensification des patrouilles nocturnes

M. Laichi a affirmé qu'à l'approche de l'hiver, les services de l'établissement intensifient les patrouilles nocturnes pour le transfert des sans-abris aux centres d'hébergement, soulignant que le total des patrouilles programmées suivant le planning d'activité de l'établissement tout au long de l'année avoisine les 1500. Ces brigades travaillent en patrouille



quotidiennes et sans arrêt à l'aide de cinq bus d'une capacité de 50 personnes. Ces équipes comptent 12 éléments intervenant en coordination avec les services de la Protection civile et des corps de sécurité, à convaincre les sans-abris d'être transférés aux Centres d'hébergement où leur est assuré un service médical. Le directeur du Bureau de la solidarité sociale d'Alger a fait état, par ailleurs, d'un travail en cours pour la mise en place d'un numéro vert pour ses services afin de faciliter l'opération de signalement des cas et des lieux des sans-abris à travers la commune de la wilaya.

Les citoyens et les différentes associations activant

dans le domaine social sont appelés à collaborer avec les services du Bureau de la solidarité sociale pour la prise en charge de cette catégorie.

Le même responsable a indiqué que les portes du Bureau sont toujours ouvertes à toutes les associations agréées qui désirent venir en aide à cette frange. Le Bureau de la solidarité sociale relevant des services de la wilaya d'Alger supervise le suivi et la gestion des Centres d'assistance aux sans-abris, des catégories vulnérables et en situation de détresse, outre des jeunes en danger à travers les communes de Bologhine, Reghaia Plage, Bab El Oued, Dely Ibrahim et Tessala El Merdja.

MASCARA:

Les feux ont détruit 230 has de surfaces boisées ces quatre derniers mois

Les incendies ont détruit, ces quatre derniers mois, dans la wilaya de Mascara, 230 has de surfaces boisées, agricoles, des centaines d'arbres comme ils ont causé la perte de milliers de poussins, de bottes de foin et de fourrages, a-t-on appris samedi des services locaux de la Protection civile.

Le chargé de la communication à la direction de la Protection civile, le lieutenant Tahar Mehenni, a souligné, lors de la cérémonie d'achèvement du travail de la colonne mobile de lutte contre

les feux de forêts, que les incendies ont endommagé, depuis juin et jusqu'à la fin octobre derniers, 24,7 has de forêts, 56 has de maquis, 55 has de broussailles.

Les flammes ont également détruits 29,3 has de la récolte d'orge, 18,5 has de blé, 50 has de récoltes, 800 arbres fruitiers et non fruitiers, plus de 23.000 bottes de foin et la perte de 23.000 poussins.

Le travail de cette colonne mobile a pris fin samedi après quatre mois d'interventions à partir du siège de l'unité

principale de la protection civile de Mascara. Elle a procédé à maîtriser de dizaines de feux, à sauver des surfaces agricoles et forestières importantes de différentes communes de la wilaya.

Cette colonne est composée de 43 éléments, d'un médecin et d'un formateur.

Elle a été équipée de 6 véhicules légers dotés de matériels d'extinction, d'un camion-citerne, un camion de soutien de 12.000 litres et autres moyens matériels, rappelle-t-on.

PRISE EN CHARGE DU CANCER :

Nécessité d'«institutionnaliser» la concertation pluridisciplinaire

La bonne prise en charge des cancéreux passe par «l'institutionnalisation» des réunions de concertation pluridisciplinaire au niveau des établissements de santé, a plaidé samedi à Alger, le Pr Kamel Bentabak, président de la Société algérienne de Chirurgie.

«Le plan Cancer 2015-2019 n'est pas accompli puisque nous attendons toujours l'institutionnalisation des réunions de concertation pluridisciplinaire en intégrant les malades dans des protocoles de soins, car nous avons compris que c'est la seule façon de bien prendre en charge les cancéreux dès lors que son parcours est tracé», a déclaré à l'APS, le Pr Bentabak, en marge du 27^{ème} Congrès national de chirurgie. Le spécialiste, par ailleurs chef de service en chi-

rurgie oncologique A, au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger fait savoir qu'au niveau de cette structure, cette approche, en vigueur de par le monde, est «pratiquée depuis quatre (04) mois mais qu'elle est, pour l'heure, difficilement applicable partout en Algérie».

Défendant cette idée, l'intervenant estime qu'elle est «nécessaire pour que ce ne soit plus les malades qui se déplacent entre les praticiens et errent entre les hôpitaux», notant qu'il appartient plutôt aux praticiens de «faciliter le parcours» de leurs patients : «C'est la meilleure façon de diminuer leur atteinte psychologique, de les accompagner et de les guérir car aujourd'hui, il est possible de guérir du cancer», argumente-t-il.

Le Pr Bentabak a insisté,

à ce propos, sur «l'effort psychologique» à entreprendre avec les malades atteints de cancer afin qu'ils aient «confiance» et qu'ils sachent que cette redoutable pathologie «ne va pas évoluer plus rapidement qu'ils ne le croient».

Ces derniers, explicite-t-il, étant le plus souvent enclins à vouloir être opérés alors que la chimiothérapie et la radiothérapie «peuvent parfois intervenir en premier lieu».

Abordant l'objet du Congrès, le président de la Société nationale de Chirurgie a fait savoir que cette rencontre scientifique de deux jours abordera des thèmes d'actualité tels que les cancers digestifs (colorectaux), placés en pôle position des types de cancers en évolution en Algérie, citant notamment

celui du rectum, dont la prise en charge nécessite une «technicité particulière».

«Il s'agit de mettre notre expertise et nos connaissances au profit des plus jeunes praticiens exerçant à travers le territoire national et ce, dans la perspective d'une prise en charge des malades dans un milieu pluridisciplinaire», précise-t-il, déplorant que ces derniers «arrivent souvent en consultations à un stade métastatique». Outre les pancréatites aiguës, les lithiases vésiculaires et biliaires, cette édition abordera également la thématique de la «réhabilitation améliorée» post-chirurgicale, laquelle suppose de «mettre le malade au centre du processus de prise en charge de sorte à ce qu'il participe lui-même à sa propre guérison», conclut le spécialiste.

65ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Bataille de Guergour (Miliana), une démonstration de la barbarie du colonisateur

La bataille de Guergour (Miliana) survenue le 17 octobre 1957, constitue une preuve « tangible » de la cruauté du colonisateur français et de sa barbarie à l'adresse des populations algériennes avides d'indépendance et de liberté, affirme des intellectuels de la ville.

Mais, à l'inverse de ce que pensaient les instigateurs de cette attaque qui porte le nom de l'Oued prenant naissance à Miliana pour se déverser à Khémis Miliana, celle-ci n'a pas réussi à fléchir la mobilisation de la population de l'ensemble de la région, lui faisant prendre conscience de la justesse de la cause pour laquelle se battent ses concitoyens, ont-ils tenu à mettre en évidence.

Relevant que la bataille de Miliana est intervenue quelques jours seulement après celle d'Alger (8 octobre) à l'issue de laquelle d'illustres combattants tels Ali la Pointe, Mahmoud Bouhamidi et Hassiba Benbouali étaient tombés en martyrs, l'enseignant à la faculté d'histoire de l'université « Djilali Bounaâma » de Khémis Miliana, Abderahmane Tounsi, a noté que la mobilisation suscitée par la bataille de Miliana a gagné toutes les régions de l'Algérie.

« Mème si l'Armée de Libération Nationale (ALN) et l'Organisation civile du Front de Libération nationale (OFLN) avaient été quelque peu affaiblis suite à cette bataille, il n'en demeure pas moins que l'adhésion à la cause nationale de nombreux pans de la population s'est élargie à toutes les régions d'Algérie », a-t-il fait remarquer.

Voulant venger les victimes de la bataille d'Alger, Si Abdelaziz aux commandes d'un groupe de moudjahidine entreprenait d'entrer à la caserne de Miliana (située au sud de la ville en contrebas de l'hôpital) par les égouts y affluant en vue de tuer le maximum de soldats français, a-t-il expliqué.

Ayant eu vent de ce plan,

Bigard et Massu ordonnèrent à leur troupes d'encercler la caserne.

Les moudjahidine dont 11 sont morts héroïquement livrèrent bataille aux paras, leur faisant subir de lourdes pertes que la presse n'a jamais publiées pour sauvegarder le moral de la population française très éprouvée et désespérée.

La cruauté à son paroxysme

Un ex-enseignant et non moins passionné de l'histoire de la ville de Miliana dont il a écrit cinq livres, Mohammed Landjrit a, pour sa part, mis l'accent sur la cruauté dont ont fait preuve les troupes de Bigard et de Massu au cours de cette bataille.

Remarquant un attroupeement autour du jet d'eau du centre-ville, M. Landjrit, jeune collègue alors âgé de 13 ans, voulut assouvir sa curiosité, découvrant un spectacle des plus affligeants formé de cadavres de moudjahidine tués lors des combats et que l'Armée française n'a pas hésité à exposer en guise de représailles et à titre dissuasif.

« C'était une manière de dire aux Algériens « si vous prenez part à des actes de violence contre l'armée française, voilà ce qui risque de vous arriver », a-t-il affirmé, observant que par leur geste, les sanguinaires Bigard et Massu ont fait preuve d'un sens inégalable de sauvagerie ».

« Mais, ce qui renseigne sur l'esprit machiavélique des autorités militaires françaises



c'est que contrairement à ce que l'on pense, les cadavres exposés autour du jet d'eau de la ville n'étaient pas ceux des moudjahidine tués lors de la bataille de Miliana mais ceux de personnes abattues alors qu'elles s'apprêtaient à rejoindre leur demeure après une journée de travail », a-t-il témoigné.

« Se trouvant par infortune sur les lieux de l'accrochage, ils ont été habillés à la hâte et exposés de telle sorte à ce que tout le monde puisse les voir, l'essentiel étant la dissuasion des plus téméraires à soutenir les moudjahidine, a-t-il encore ajouté.

Pour lui, la présence des soldats français à Miliana vient en réponse de la sollicitation faite par le maire de la ville, Bonnet qui, quelques jours avant la fameuse bataille, avait sollicité les hautes autorités militaires de son pays pour assurer une plus grande sécurité des colons.

En effet, a-t-il expliqué, il ne passait pratiquement pas un jour sans que les moudjahidine ne prennent pour cible des bars de la ville, tendant même des embuscades contre les soldats français. Lui emboitant le pas, l'ex-directeur

du musée de Miliana, Abbas Kébir Benyoucef a, pour sa part noté que dans le sillage de cette bataille qui a duré 10 jours, l'hostilité à l'égard des Algériens a été telle que tous ceux qui étaient suspects d'appartenir ou d'aider l'ALN étaient embarqués et dirigés vers la caserne théâtre des affrontements.

« Toutes les pratiques de torture étaient permises dès lors qu'elles étaient supervisées par Bigard et Massu », a-t-il soutenu, signalant que dans les régions s'étendant jusqu'à Hammam Righa, les villageois vécurent, de longs mois durant, le calvaire au quotidien, subissant les séances de tortures les plus abjectes (chaleur, bain-noir). M. Benyoucef a affirmé que sous la torture, nombreux étaient ceux avaient rendu l'âme, finissant dans une fosse commune, creusée dans le cimetière de Kouidiet el Ghrah.

« Mème l'environnement n'a pas été épargné par l'acharnement des envahisseurs dans la mesure où des arbres centenaires et des vergers entiers ont été rasés pour empêcher les moudjahidine de s'y cacher », a-t-il noté avec désappointement.

KHENCHELA : Un centre de torture de l'ère coloniale transformé en musée communal

Un centre de torture situé à Ain Touila (Khenchela) et datant de l'ère coloniale a été transformé jeudi en musée communal et ce dans le cadre de la réhabilitation des monuments historiques de la wilaya.

Réhabilité pour un montant de 7 millions de dinars, ce monument historique a été inauguré par le wali Kamel Nouicer, en présence du directeur local des moudjahidine, Saïd Cherikhi, dans le cadre du programme célébrant le 65ème anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre 1954.

Au sein de cette même structure, un accord a été signé entre les Directions locales des moudjahidine et du tourisme et de l'artisanat afin de procéder à un inventaire des sites touristiques historiques ayant trait à la guerre de libération nationale avec pour objectif de faciliter la programmation des sorties touristiques des différentes délégations en visite dans la wilaya.

Le directeur des moudjahidine a affirmé, par ailleurs, qu'une enveloppe de 45 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation de quatre centres de torture remontant à l'ère coloniale en musées communaux, deux dans les localités d'El Ouldja et Ain Touila dont les travaux ont été achevés, un autre à Khirène en plein travaux depuis juillet dernier, alors que les travaux concernant celui de la commune d'El Mehmel n'ont pas encore été lancés.

Le report de l'opération de réhabilitation du centre de torture de la commune d'El Mehmel est dû, a précisé Saïd Cherikhi, au retard dans l'obtention d'un certificat spécifique délivré par les Domaines, en plus du refus des occupants de ce centre de quitter les lieux avant de bénéficier de logements publics localisés.

De son côté, le directeur du tourisme et de l'artisanat de Khenchela, Zoubir Boukaâbache, a fait état de la mise en œuvre d'un programme en coordination avec les 17 agences de voyage activant à travers la wilaya, et de l'établissement de brochures visant à motiver les visiteurs de Khenchela, en particulier ceux en quête de tourisme dans les sites historiques, en plus du tourisme de montagne et thermal dont la région est célèbre. A l'occasion, le wali de Khenchela a rendu visite aux familles de moudjahidine et de martyrs de la commune de Ain Touila pour s'enquérir de leur situation sociale et sanitaire, donnant des instructions au directeur des moudjahidine pour prendre en charge « dans les plus brefs délais » quelques moudjahidine malades.

LA MOUDJAHIDA SALAH FATIMA ZOHRA : L'itinéraire d'une infirmière au service de la Révolution

La moudjahida Salah Fatima Zohra, plus connue sous le nom de Malika, a revisité, dans un entretien à l'APS à la veille de la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, la contribution de ses sœurs moudjahidate ayant rejoint les rangs de la Révolution pour devenir des infirmières et assurer soins et secours aux moudjahidine et aux populations civiles.

Native en 1938 de Bab El Assa, dans la wilaya de Tlemcen, elle raconte avoir appris le métier d'infirmière en assurant les premiers soins en compagnie des moudjahidate Zelmat Hafida et Leïla Mefteh, sous la direction du Dr Mohamed Seghir Nekkache d'Oran avant de rejoindre le combat libérateur national.

Ayant vécu son enfance à Sidi Bel-Abbès, cette moudjahida a adhéré au parti nationaliste du MTLD avant d'être chargée de l'acheminement du courrier et de la distribution des tracts et autres publications du parti. Cette combattante a rejoint les rangs de l'ALN en 1956.

En plus de sa mission d'infirmière qu'elle accomplissait avec sérieux et bravoure, elle a été souvent chargée d'acheminer les armes aux fidaï pour faciliter l'accomplissement de leurs missions.

Salah Fatima Zohra garde toujours en mémoire des événements ayant marqué son itinéraire de combattante et auxquels elle a pris part comme la réunion secrète, tenue au lieu dit « Club Saadane » à Sidi Bel-Abbès, en présence des défunts Ferhat Abbès, Cheikh Azza Abdelkader et Si Tahar.

Lors de cet entretien, la moudjahida a également évoqué les poursuites engagées contre elle par la police coloniale.

« Ce qui m'a obligé à quitter la ville pour prendre la direction de Maghnia. Arrivée sur place, en mai 1956, j'ai été rapidement arrêtée et emprisonnée dans la prison de ce poste de police durant trois mois », raconte-t-elle, ajoutant que ce même poste a été la cible d'une attaque des moudjahidine, la veille de la fête nationale française, le 14 juillet 1956.

« Les moudjahidine ont réussi à libérer 20 prisonniers dont 6 femmes et récupéré des armes avant de se rendre, à bord de deux

camions, à une habitation d'un dénommé Abbès, dans le mont El Abbad, sur les hauteurs de Sabra, dans la wilaya de Tlemcen », se rappelle la moudjahida.

Déterminée à porter secours aux moudjahidine

A Tlemcen, Salah Fatima Zohra a rencontré certains chefs de la région dont le capitaine Si Idriiss, les lieutenants Si Lakhdar, Si Châabane et Si Zoubir.

Elle a également appris à se servir d'un pistolet automatique. Ensuite, elle a été affectée à la zone II d'Ain El Houtz (Tlemcen) et désignée, en compagnie de la moudjahida Dali Youcef Houria (Rabéa), comme infirmière pour soigner, dans des abris aménagés dans les maquis, les combattants blessés lors des combats.

Ces deux femmes, aidées par une troisième infirmière, Meriem Firoud, (Houria), en compagnie de leurs frères moudjahidine, ont sillonné les différents villages d'Ain El Houtz pour prodiguer les soins aux populations locales, fournir des médicaments aux malades et aider à l'accouchement des femmes enceintes. Au cours d'un

accrochage, la moudjahida « Malika » a été blessée par balle au pied.

Malgré sa blessure, elle a courageusement poursuivi sa mission d'infirmière.

« En compagnie de Rabéa, j'ai continué à soigner les frères. Je me suis ensuite réfugiée dans les monts de Garn Zahra, à Béni S'nouss, zone réputée pour ses pistes à accès accidenté et difficile.

Je suis restée dans cette région une quinzaine de jours », a-t-elle indiqué Lors de cette bataille, certains moudjahidine sont tombés au champ d'honneur, les armes à la main. Un grand nombre de soldats français ont été éliminés.

La moudjahida a poursuivi son activité jusqu'à la fin de l'année 1957. Elle était opérationnelle dans la région « Touissents », à la frontière algéro-marocaine, où elle a rencontré sa camarade Leïla Mefteh et le docteur Ziza, originaire de la wilaya Constantine.

Parfaire sa formation paramédicale

Au début de l'année 1959, « Malika » a été affectée à l'hôpital « Avicenne » de Rabat pour parfaire sa formation paramédicale et dé-

crocher un diplôme dans cette spécialité. Elle a été orientée, ensuite, vers l'hôpital « Maréchal Lyautey », toujours à Rabat, pour se spécialiser en gynécologie obstétrique.

Au début de 1960, sur ordre du Commandement de l'ALN, elle est revenue au Djebel Asfour, à Béni S'nouss, où elle a rencontré le Colonel Othmane.

Affectée ensuite au camp des moudjahidine à Ahfir, à la frontière algéro-marocaine, elle fera la connaissance du capitaine Bentlazzeg Mohammed, dit Abdelaziz, secrétaire général du Colonel Othmane, qui deviendra son mari.

Le mariage a été célébré en 1961 à Oujda. La moudjahida « Malika » a également exercé comme infirmière aux camps des moudjahidine de la zone frontalière jusqu'au recouvrement de l'indépendance nationale avant de s'installer définitivement à Oran. Jusqu'à son départ à la retraite en 1995, elle exercera son noble métier d'infirmière au Centre hospitalo-universitaire « Dr Benzerdjeb » d'Oran, où elle a laissé une bonne impression parmi ses responsables et ses collègues de travail.

KHENCHELA: Perspectives prometteuses pour la pomiculture

L'arboriculture fruitière avec en tête la pomiculture a réalisé au cours de la précédente saison un taux de croissance considérable dans la wilaya de Khenchela qui s'affirme en leader de la filière à l'échelle nationale, selon les statistiques de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Même si la céréaliculture demeure l'une des principales activités agricoles dans le Sud de la wilaya, les espoirs semblent être désormais portés sur la pomiculture pour booster le développement de cette région, a relevé le chef du bureau des statistiques à la DSA, Imadeddine Mokdad, qui a assuré qu'au cours des trois dernières années, un grand nombre d'agriculteurs se sont investis dans la pomiculture réalisant des résultats encourageants.

Dans une déclaration à l'APS, le même cadre a souligné que les centaines de pomiculteurs activant à travers les communes de Bouhmama, Chélia, Yabous, Lemsara ainsi que Khirènbe et Kais ont réussi à faire de cette zone montagneuse, très froide l'hiver, un pôle arboricole qui attire les commerçants et opérateurs économiques de tout le pays.

A la faveur des divers programmes d'appui accordé aux agriculteurs durant les précédentes saisons, Khenchela a produit la saison écoulée 1,3 million qx de pomme pour une valeur de 24,7 milliards DA soit la moitié de la valeur de l'ensemble de la production agricole de la wilaya, a encore noté Mokdad, ajoutant que les prévisions de l'actuelle saison tablent sur une récolte de 1,45 million quintaux. La superficie consacrée à la pomiculture a atteint ainsi cette saison 5.000 hectares et devra progresser encore plus durant les prochaines années avec les mesures incitatives accordées aux paysans, a-t-il assuré.

Les variétés Royal, Golden et Star sont les plus cultivées dans les vergers de l'Ouest de la wilaya et les plus demandées par les opérateurs économiques en raison de leur qualité supérieure à celle des pommes d'importation, assurent les producteurs ayant participé à des salons agricoles internationaux.

Crainte du manque d'eau et un marché de la pomme à Bouhmama

Nombre de pomiculteurs approchés par l'APS à Bouhmama se sont plaints des prémices d'un manque en eau d'irrigation susceptible de menacer l'avenir de leurs vergers.

La réalisation d'un barrage sur Oued Lezrag est devenue impérative pour éviter le risque d'assèchement des centaines d'hectares de vergers de la plaine de Mellag et alentours, assure Mohamed Berkani, investisseur agricole dont l'avis est partagé par les autres pomiculteurs dont Abdenour Maarouf qui souligne que les multiples promesses des responsables locaux pour la réalisation de cet ouvrage «n'ont pas été tenues à ce jour».

Yazid Ghenimi, agriculteur, a demandé à la DSA et à la chambre de wilaya de l'agriculture d'accorder des facilités et soutenir les investisseurs agricoles désirant réaliser des chambres froides ou acquérir des filets anti-grêles dont les précipitations compromettent les récoltes des vergers notamment au début de la saison de récolte vers fin août et début septembre.

D'autres agriculteurs rencontrés sur le marché de Bouhmama en train de vendre leur production se sont plaints de l'état «déplorable» du marché de pomme de Bouhmama qui est un simple terrain nu qui s'embourbe en cas de pluie, dépourvu, par ailleurs, d'électricité et de sanitaires.

«L'aménagement de cette place par les autorités locales est devenu nécessaire pour offrir aux opérateurs des conditions plus décentes pour vendre ou acheter», ont-ils estimé. Les autorités de la wilaya, de concert avec la DSA et la Chambre de l'agriculture, œuvrent à faire de la région un pôle d'excellence agricole, a assuré le wali Kamel Nouicer qui a indiqué qu'une zone d'activités pour les activités de transformation est projeté dans la commune de Khenchela pour attirer les opérateurs désirant créer des unités de transformation de la pomme en confiture, jus et autres boissons.

Selon son président, Mohamed Saadaoui, la Chambre d'agriculture envisage de contribuer au soutien de la réalisation de chambres froides pour pallier les risques de mévente et d'avarie de ce fruit surtout en l'absence d'aires de stockage et sachant que la période de récolte s'étale sur 4 mois au maximum.

Il a indiqué avoir fait une demande à ce propos au ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche. M. Saadaoui a également rappelé que les pomiculteurs locaux ont bénéficié de divers programmes d'appui pour la création de vergers, l'accès à l'électricité rurale et l'acquisition de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte, mais a considéré que l'appui du ministère de tutelle et des autorités locales devrait être plus orienté vers la réalisation de retenues et de barrage d'eau dans les régions ayant une vocation en pomiculture pour éviter les risques d'assèchement.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ALGÉRIE: Le changement du modèle de consommation d'abord

Des experts ont appelé, samedi à Alger, pour un changement du modèle de consommation énergétique national avant l'élaboration d'une politique globale dans le domaine, considérant, dans le même ordre d'idées, que le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures ne règle pas les différents problèmes de Sonatrach.

«Ce n'est nullement ce projet de loi qui va trouver des solutions aux problèmes énergétiques et financiers de l'Algérie et la seule solution consiste à mettre en place une politique énergétique globale qui prend en considération le changement du modèle de consommation», ont estimé ces experts lors de la tenue de la 2ème édition des débats du Forum des chefs d'entreprises sur le thème: «La problématique du secteur de l'énergie en Algérie».

«Le projet de loi sur les hydrocarbures doit nécessairement faire partie d'une politique énergétique globale qui comprend, notamment, le volet de la transition énergétique, celui du développement durable ainsi que le volet du conseil national de l'énergie», a expliqué l'ancien ministre des ressources en eau et ancien PDG de Sonatrach, Abdelmadjid Attar.

Pour élaborer une telle loi, il faut d'abord, selon lui, garantir une stabilité sur le plan juridique, à savoir, garantir aux investisseurs que ce dispositif ne sera pas remis en cause par le futur gouvernement.

«Certes ce projet de loi est bon dans l'ensemble et protège la souveraineté nationale, mais, il ne répond pas aux problèmes de Sonatrach du point de vue pétrole et du gaz ainsi que du point de vue de la rente», a-t-il considéré.

M. Attar a estimé que l'ancienne loi sur les hydrocarbures «+86/14 + est «beaucoup mieux» que le présent projet de loi, car, a-t-il dit, elle a déjà (l'ancienne loi) donné de meilleurs résultats pétroliers.

«Grâce à l'ancienne loi, toutes les réserves ont été renouvelées», a-t-il affirmé.

Il a, ainsi, mis en avant la nécessité absolue de changer de modèle de consommation énergétique dans le pays, y compris, a-t-il dit, la politique des prix et le développement des énergies renouvelables.

«Nous sommes très en retard



dans le domaine de développement des énergies renouvelables pour les 22 milles Megawatt prévus au programme de 2011, nous n'avons réalisé que 500 Mégawatt», a-t-il rappelé.

«En 2030, l'exportation du gaz va s'arrêter si des mesures concrètes ne sont pas prises pour éviter cela», a averti M. Attar.

Qualifiant le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures de «non-événement», le Pr. Chems Eddine Chitour, enseignant à l'école nationale polytechnique d'Alger et de l'Institut algérien du pétrole, a estimé, pour sa part, que «ce n'est absolument pas le moment d'émettre une telle loi», affirmant qu'il faut prendre le temps nécessaire pour son élaboration.

«Ce projet de loi répond à une conjoncture qui n'est pas une priorité, on pouvait attendre quelques mois après l'installation du nouveau gouvernement pour mettre en place dans le calme et la sérénité un débat national englobant tous les citoyens pour discuter de l'élaboration de ce projet», a dit le Pr Chitour.

«Pour que ce projet de loi soit efficace, il faut initier des débats ouverts (...) et informer sur la situation énergétique de l'Algérie en 2030», a estimé

l'académicien.

La transition énergétique, un «impératif» pour l'Algérie

Considérant la transition énergétique comme un «impératif» pour l'Algérie, le Pr. Chitour a appelé à relever le challenge de la révolution de l'électricité verte.

La révolution de l'électricité verte est un challenge dans lequel l'Algérie doit s'inscrire, a-t-il préconisé, pour sortir petit à petit de l'emprise des énergies fossiles afin d'aller, a-t-il dit, vers les énergies renouvelables.

Il a rappelé qu'à partir de 2030, les Etats-Unis et toute l'Europe n'utiliseront plus des carburants (énergies fossiles) pour leurs véhicules, car, a-t-il noté, la voiture électrique aura pris le dessus. M. Chitour a appelé, également, à donner une grande importance à l'économie circulaire et au secteur du recyclage des déchets pour donner une seconde vie aux choses et éviter le gaspillage.

Il a, également, estimé que Sonatrach doit impérativement investir dans le solaire et permettre aux citoyens de participer dans ce domaine en mettant en place leurs propres panneaux solaires avec un apport de l'Etat de l'ordre de 50%.

ARBORICULTURE:

Ouverture «prochaine» de deux usines de fabrication de filets anti-grêle

Deux usines de fabrication de filets anti-grêle seront ouvertes «prochainement», a indiqué vendredi à Khenchela le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Amari.

«L'ouverture des deux usines permettra de mettre fin à l'importation des filets anti-grêle utilisés dans la protection de la pomiculture», a précisé le ministre lors de l'inauguration de la première édition de la fête nationale de la pomme dans la commune de Bouhmama. Lors de sa rencontre avec les producteurs de la filière, M. Amari a insisté sur l'importance de «structurer dans des associations locales pour bénéficier des différentes formes d'appui à cette filière et



d'œuvrer à sa promotion». Le ministre a également indiqué que «la production qualitative et quantitative de la pomme, réalisée à Batna et Khenchela aux cours des dernières années, a encouragé le ministre à lancer la fête nationale de la pomme», appelant les agriculteurs de la filière à redoubler d'efforts pour

jouer, a-t-il relevé, «de capacités économiques permettant aux producteurs d'exporter leurs produits». Il a souligné, dans ce sens, «la volonté de l'Etat à soutenir les populations des régions montagneuses pour le développement de leurs cultures et l'amélioration de leurs cadre de vie».

Valorisant les efforts déployés par les agriculteurs et les investisseurs de la filière pomiculture, le ministre a indiqué que son département de concert avec les ministères des Ressources en eau et de l'Energie œuvreront à faciliter la tâche des agriculteurs en leur octroyant des autorisations pour le forage de puits et l'exploitation du réseau d'électricité agricole.

REVUE HEBDO:

Tendance haussière des cours mondiaux des matières premières

Les cours mondiaux des principaux matières premières ont connu une tendance haussière la semaine écoulée.

En voici les tendances:

PÉTROLE: Les prix du pétrole ont terminé la semaine en nette progression vendredi, tirés par des informations de presse suggérant des développements sur le front commercial et par plusieurs indicateurs jugés rassurants par le marché.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier s'est établi à 60,72 dollars à Londres, en hausse de 3,5% ou 2,07 dollars par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour décembre a grimpé de 3,7% ou 2,02 dollars à 56,20 dollars.

Les prix du pétrole ont amélioré leurs gains en deuxième partie de séance après des informations de presse selon lesquelles Pékin et Washington sont parvenus à un consensus sur un accord commercial partiel.

«L'appel téléphonique entre la Chine et les Etats-Unis semble s'être bien passé et avoir été constructif.

Il semble que l'accord de phase 1 soit en bonne passe d'être certifié.

Le marché a fini la semaine avec un appétit retrouvé pour le risque», a noté Ryan McKay, analyste.

De son côté, Larry Kudlow, le principal conseiller économique du président américain, a annoncé que les négociations ont «fait énormément de progrès, mais ne sont pas bouclées».

Plus tôt dans la journée, le pétrole avait été porté par plusieurs indicateurs de bonne tenue, interprétés comme des signes rassurants pour l'économie mondiale.

L'économie américaine a ainsi continué à embaucher à un rythme soutenu en octobre malgré une légère remontée du taux de chômage, due en partie aux effets de la longue grève chez General Motors.

Selon le rapport mensuel du département du Travail publié vendredi, l'économie a créé 128.000 emplois en octobre, plus que prévu par les analystes.

En Chine, l'activité manufacturière a connu un rebond inattendu au mois d'octobre, selon l'indice des directeurs d'achat (PMI) pour le secteur manufacturier calculé par le cabinet IHS Markit pour le groupe de médias Caixin.

Sur la semaine, le Brent (-0,06%) et le WTI (-0,81%) se sont toutefois légèrement repliés.

Pour Carsten Fritsch, analyste, ce recul a notamment été alimenté par des informations de presse sur une hausse de la production des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) de 690.000 barils par jour en octobre pour atteindre 29,6 millions de barils par jour.

«Ce n'est pas une surprise», a commenté l'expert, «car l'Arabie saoudite a été capable de revenir à un niveau de production normal après l'interruption partielle de septembre.» «Cela illustre le besoin de l'organisation de réduire une fois de plus sa production» à l'issue du prochain sommet à Vienne en décembre, avait-il conclu.

CÉRÉALES: Les prix du blé coté à Chicago ont progressé vendredi, tirés par le dollar en recul.

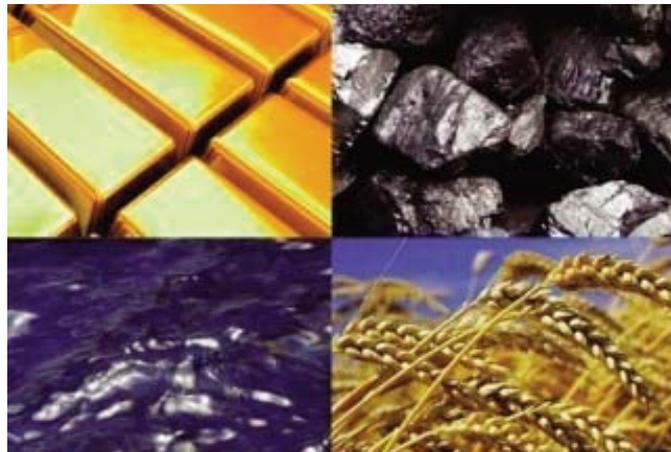
Le soja a également progressé et le maïs a un peu reculé.

La devise américaine s'est repliée en fin de semaine, fragilisée notamment par un indicateur décevant sur l'activité manufacturière aux Etats-Unis.

Une baisse du billet vert tend à faire monter le blé, libellé en dollars, qui devient mécaniquement moins cher pour les acheteurs munis d'autres devises.

Selon Ami Heesch, analyste, «une demande plus forte, une contraction de l'offre de protéines de blé de bonne qualité et la réticence des agriculteurs à vendre» ont aussi contribué à faire monter la céréale.

Le soja a gagné du terrain dans le sillage d'un document du ministère américain de l'Agriculture (USDA) vendredi, indiquant que des exportateurs privés avaient fait état de ventes vers la Chine, portant sur 132.000



tonnes de soja. Cette opération de vente est la cinquième de la sorte en l'espace de dix jours.

L'oléagineux a également profité d'un climat plus optimiste sur le front commercial, plusieurs déclarations de responsables politiques laissant entendre que la signature d'un accord partiel entre les Etats-Unis et la Chine était proche.

Le maïs, toujours affecté par la lenteur des récoltes en raison d'un météo capricieuse, s'est lui un peu replié.

Le gouvernement américain publiera en fin de semaine prochaine son rapport mensuel sur les estimations de production mondiale de céréales et d'oléagineux.

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre, le plus échangé, a terminé jeudi à 3,8925 dollars, contre 3,9000 dollars mercredi (-0,19%).

Le boisseau de blé pour livraison en décembre, le plus actif, a fini à 5,1600 dollars, contre 5,0875 dollars à la précédente clôture (+1,43%).

Le boisseau de soja pour livraison en janvier, le plus échangé, s'est établi à 9,3675 dollars, contre 9,3225 dollars la veille (+0,48%).

MÉTAUX: Le cuivre a perdu du terrain au cours d'une semaine marquée par des propos en demi-teinte du patron du groupe minier Freeport-McMoRan.

Anna Stablum, analyste, note l'impact sur le marché du métal rouge des propos de Richard Adkerson, PDG de la multinationale américaine de l'or et du cuivre Freeport-McMoRan, qui est revenu sur «l'humeur négative» que fait planer la guerre commerciale.

Une sortie qui «fait écho à l'inquiétude sur le commerce évoquée par (le géant minier anglo-australien) BHP plus tôt dans la semaine», selon l'analyste, alors que la LME week, semaine du marché londonien des métaux, réunissait les principaux acteurs du marché dans la capitale britannique.

Par ailleurs, les mineurs chiliens d'Escondida, plus grande mine de cuivre au monde située dans le nord du pays, ont cessé temporairement le travail mardi en soutien au mouvement de protestation contre les inégalités socio-économiques qui agite le pays.

Située en plein désert d'Atacama, dans le nord du pays, la mine produit environ un million de tonnes de cuivre par an.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 5,832 dollars vendredi, contre 5,925 dollars le vendredi précédent à la clôture.

L'or a d'abord perdu du terrain en début de semaine avant de rebondir mercredi et jeudi.

Plusieurs analystes ont noté que le précieux métal avait souffert lundi de commentaires confiants de Donald Trump concernant la dispute commerciale entre les Etats-Unis et la Chine.

Par conséquent, les marchés ont connu un regain d'optimisme avec des places bour-

ses en hausse. L'or étant considéré comme une valeur refuge, son cours a tendance à s'apprécier en période d'incertitude politique ou économique, et à s'affaiblir lorsque la confiance domine.

«Cependant, l'aversion au risque est revenue en milieu de semaine après que la Chine a exprimé des doutes sur un accord commercial «global et à long terme» avec les Etats-Unis», a souligné Lukman Otunuga, analyste.

L'or a également profité de la réunion de la Réserve fédérale américaine mercredi.

Celle-ci a une nouvelle fois baissé ses taux d'intérêt et a écarté pour le moment la probabilité d'une hausse, ce qui a pesé sur le dollar. Le métal jaune, comme de nombreuses autres matières premières, est libellé en dollars et une baisse de celui-ci le rend moins onéreux pour les acheteurs utilisant d'autres devises. Sur le London Bullion Market, l'once d'or valait 1.509,47 dollars vendredi, contre 1.504,55 dollars le vendredi précédent.

Le palladium, de son côté, a atteint mercredi un nouveau record en culminant à 1.826,10 dollars.

Focus économique Les auditions tenues par la Commission économique de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du Projet de loi sur les hydrocarbures, en présence de hauts cadres (en activité ou en retraite) et d'experts du secteur de l'énergie, ont marqué l'activité économique de la semaine écoulée (allant du 26 octobre au 1 novembre).

HYDROCARBURES Devant les membres de la Commission économique de l'APN, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a affirmé que le Projet de loi sur les hydrocarbures visait une augmentation des capacités de la production de l'Algérie et la préservation de son niveau d'exportation notamment en matière de gaz naturel.

Le futur cadre juridique tend aussi, a-t-il expliqué, à répondre à une demande locale croissante en matière d'énergie et à contribuer au renforcement de la sécurité énergétique mondiale, dans le respect des contrats de livraison et des engagements de l'Algérie vis-à-vis de ses partenaires étrangers traditionnels et nouveaux.

Il s'agit, a-t-il soutenu devant les membres de la Commission, de se réadapter à la scène pétrolière mondiale, qui est en constante évolution marquée par la concurrence entre les pays producteurs de pétrole.

La demande interne en gaz et des produits pétroliers a connu une «grande croissance» ayant dépassé 7%.

Cela entraînera, à l'horizon 2025-2030, un «déficit structurel» entre l'offre et la demande sur le marché national, ce qui va impacter négativement les engagements du pays envers ses clients, a-t-il prévenu.

FINANCES Lors des auditions, tenues dans le cadre de l'examen du Projet de loi des finances pour l'année 2020, les membres de

la Commission des finances et du budget de l'APN ont recommandé d'élargir à cinq (5) ans, au lieu de trois (3) ans, l'âge des voitures d'occasion autorisées à être importées à l'avenir.

«Les citoyens se plaignent de la limitation de l'âge des voitures, objet d'importation, à trois (3) ans.

Nous les sommes tout autant car il y a un consensus quant à l'anfractuosités de la mesure», a affirmé un des membres de la commission.

D'autres députés ont même proposé l'autorisation d'importer des voitures à moteur diesel et pas seulement essence, comme proposé dans le Projet de loi.

Leur argument c'est que des unités nationales de montage automobile produisaient déjà des modèles diesel.

Plus de 5.000 milliards de DA, circulent actuellement en Algérie hors secteur bancaire, soit plus de 50% des encours des crédits accordés à l'ensemble de l'économie nationale, a annoncé le gouverneur par intérim de la Banque d'Algérie, Amar Hlouani.

«Cette somme (5.000 milliards DA) représente, aussi plus de 30% de la masse monétaire totale du pays.

Cela veut dire que la politique de l'épargne est déficiente», a-t-il souligné lors d'une journée d'information sur «l'Épargne», tenue en présence du ministre des Finances, Mohamed Loukal.

INTEGRATION NATIONALE Les groupes nationaux Sonelgaz et Imetal ont signé une convention-cadre pour la promotion de la fabrication localement d'équipements sidérurgiques et métallurgiques utilisés dans les secteurs de l'électricité et de gaz.

L'accord, en question, vise la conclusion entre les filiales des deux groupes publics de contrats d'application, de contrats programmes et de contrats à commandes, dans leurs domaines d'activités.

INDUSTRIE Le ministère de l'Industrie et des Mines a décidé de mettre en place «prochainement», une commission pour définir les secteurs et projets exclus de l'application de la règle dite 51/49%, régissant, jusqu'à récemment, l'ensemble des investissements étrangers en Algérie.

Ce choix est stipulé dans le projet de loi des finances pour l'année 2020, qui propose la restriction de l'application de la règle aux seuls secteurs et projets considérés comme «stratégiques» pour l'économie nationale.

A cet effet, le maintien de la règle pour le secteur des hydrocarbures a été, d'ores et déjà, officiellement annoncée, en attendant que les autres activités «stratégiques» soient déterminées.

EAU Le ministre des Ressources en Eau, Ali Hamam, a représenté l'Algérie aux travaux de la 3e Session ordinaire de la Commission technique de l'agriculture, du développement rural, des eaux et de l'environnement de l'Union Africaine (UA) à Addis-Abeba (Ethiopie).

Organisée par le département de l'économie rurale et de l'agriculture de l'UA, cette session a été une occasion pour les participants d'évaluer le progrès réalisé en matière de mise en œuvre de décisions issues des précédentes sessions ordinaires de la commission, de revoir les objectifs stratégiques relatifs aux domaines de l'agriculture et du développement rural, et d'examiner l'impact de initiatives inhérentes à l'eau et à l'environnement sur la réalisation des objectifs globaux fixés dans les différentes déclarations.

Un rapport élaboré par des experts dans les domaines précités a été soumis aux ministres des pays membres pour débat.

Le document en question prévoit plusieurs orientations, recommandations et décisions sur les changements climatiques et leur impact sur le développement économique, les catastrophes naturelles, la pêche, l'agriculture, et la ressource hydrique.

MASCARA:

Les feux ont détruit 230 has de surfaces boisées ces 4 derniers mois



Les incendies ont détruit, ces quatre derniers mois, dans la wilaya de Mascara, 230 has de surfaces boisées, agricoles, des centaines d'arbres comme ils ont causé la perte de milliers de poussins, de bottes de foin et de fourrages, a-t-on appris samedi des services locaux de la Protection civile.

Le chargé de la communication à la direction de la Protection civile, le lieutenant Tahar Mehenni, a souligné, lors de la cérémonie d'achèvement du travail de la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts, que les incendies ont endommagé, depuis juin et jusqu'à la fin octobre derniers, 24,7 has de forêts, 56 has de maquis, 55 has de broussailles.

Les flammes ont également détruits 29,3 has de la récolte d'orge, 18,5 has de blé, 50 has de récoltes, 800 arbres fruitiers et non fruitiers, plus de 23.000 bottes de foin et la perte de 23.000 poussins.

Le travail de cette colonne mobile a pris fin samedi après quatre mois d'interventions à partir du siège de l'unité principale de la protection civile de Mascara.

Elle a procédé à maîtriser de dizaines de feux, à sauver des surfaces agricoles et forestières importantes de différentes communes de la wilaya.

Cette colonne est composée de 43 éléments, d'un médecin et d'un formateur.

Elle a été équipée de 6 véhicules légers dotés de matériels d'extinction, d'un camion-citerne, un camion de soutien de 12.000 litres et autres moyens matériels, rappelle-t-on.

DJELFA:

Saisie de plus de 2 quintaux de viandes blanches impropres à la consommation



Une quantité de 2 quintaux et 31 kg de viandes blanches avariées a été saisie par les éléments de la brigade de la police générale et de la réglementation à la sûreté de Daira de Sidi Laadjal (135 Km au nord de Djelfa), a-t-on appris vendredi de la cellule de communication à la sûreté de wilaya.

«L'opération a été rendue possible suite à un contrôle effectué par les éléments de police au niveau du marché hebdomadaire de la ville où la marchandise saisie était exposée par deux individus de 21 et 42 ans», a indiqué le chargé de l'information à la sûreté de la wilaya, le Commissaire de police, Faitas Saad.

Contrôlée par le médecin vétérinaire relevant du service de santé et d'hygiène de la commune de Sidi Laadjal, la quantité saisie a été détruite et un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des contrevenants, a ajouté la même source.

A noter que les agents de police procèdent régulièrement à des contrôles de routine, notamment au niveau des marchés hebdomadaires à travers le territoire de la wilaya afin de lutter contre toute menace à la santé publique.

ORAN:

Prise en charge en octobre dernier de 152 personnes sans abri

Quelque 152 personnes sans abri ont été prises en charge à Oran dans le cadre des sorties de la commission sectorielle durant la période allant du 1er au 30 octobre écoulé, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.

Il s'agit de 127 nouveaux cas auxquels se sont ajoutés 15 autres personnes connues des services d'assistance sociale d'urgence mobile, quatre malades mentaux et six vagabonds.

La direction locale de l'action sociale a organisé, en collaboration avec la commission sectorielle mixte, composée de la sûreté nationale, de l'APC d'Oran, de la protection civile, et la direction de la santé et de la population, durant le mois d'octobre, 25 sorties ciblant les prin-



cipales artères de la ville.

Quinze sorties ont été menées pour accueillir la nuit des personnes sans abri, six autres pour le ramassage des vagabonds parfois accompagnés d'enfants et trois sorties pour la collecte des malades déficients mentaux.

Par ailleurs, ces sorties ont permis l'intégration de 68 cas au sein de leurs familles, l'accompagnement pour assistance de 6 cas par des associations, l'intégration professionnelle de 4 autres cas au sein d'entreprises

du bâtiment en plus de l'accueil de 41 cas à Dar Errahma, 19 autres au niveau du service d'assistance sociale d'urgence mobile, un cas pris en charge par les services de la sûreté urbaine ainsi que 14 cas admis aux services hospitaliers.

En préparation de la saison d'hiver, les services de la DAS envisagent de multiplier les sorties, la nuit et le jour, pour accueillir les vagabonds et la prise en charge des malades mentaux.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

2 morts et 27 blessées en deux jours

Deux (02) personnes sont mortes et 27 autres ont été blessées dans six accidents de la route, survenus à travers le territoire national durant les journées du jeudi et vendredi, selon un bilan rendu public samedi par les services de la Protection civile.

Les éléments de la protection civile sont intervenus, par ailleurs, pour prodiguer des soins de première urgence à trois personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles. Ils se sont déployés éga-



lement pour l'extinction de quatre incendies urbains et divers, enregistrés dans les wilayas

d'Annaba, Skikda, Alger et Ain Defla, a relevé la même source, ajoutant que ces incendies ont

causé des gênes respiratoires à une personne.

Trois personnes en détresse, se trouvaient à bord d'une barque de pêche au large de la mer à Ain Témouchent ont, ont été secourues par les éléments de la protection civile.

Les unités de la protection civile ont enregistré, en outre, 5.789 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

VILLE:

Aménagement des accès à la périphérie ouest de la ville de Médéa



Les travaux d'aménagement des accès à la périphérie ouest du chef-lieu de la wilaya de Médéa ont démarré, samedi, à la faveur d'un projet d'amélioration urbaine, destiné à offrir de meilleures conditions de circulations aux usagers, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Doté d'une subvention financière de l'ordre de 144 millions de Da, ce projet concerne deux axes, très fréquentés par les automobilistes, dont une bonne partie de camions poids lourds, l'un relie la cité «15 décembre» jusqu'à la limite de la commune de Draa-Smar, le second, couvre un tronçon, très affecté par des glisse-

ments de terrain, situé entre l'entrée ouest de Médéa et le quartier «Bab-Lakouas», au centre-ville, a-t-on signalé.

Une partie de cette dotation financière, puisée sur budget communal, soit un montant de 34 millions de Da servira au financement des travaux de revêtement de la chaussée en béton bitumineux, très résistant aux aléas climatiques et au poids, outre l'installation d'éclairage public et le traitement des talus situés sur les abords, afin d'empêcher le débordement de terres boueuses, en temps de pluie, a fait savoir la même source.

FRANCE: 31 migrants pakistanais découverts cachés dans un camion

Trente-et-un (31) Pakistanais ont été découverts cachés dans un camion vendredi lors d'un contrôle sur une autoroute dans le sud-est de la France, près de la frontière italienne, a indiqué samedi le parquet de Nice, précisant que le chauffeur de même nationalité a été placé en garde à vue.

Ce groupe de migrants pakistanais, découvert lors d'un contrôle effectué au péage de La Turbie sur l'autoroute A8 à proximité de la frontière italienne, comptait trois adolescents d'une quinzaine d'années mais pas de familles, selon la même source.

Tous ont été remis aux autorités italiennes conformément à la procédure de non-admission en vigueur depuis le rétablissement du contrôle aux frontières en novembre 2015, précise la préfecture des Alpes-Maritimes (sud-est), confirmant une information du journal Nice-Matin.

Cette procédure est valable lorsque les personnes contrôlées le sont à un «point de passage autorisé», sorte de frontière virtuelle, ce qui est le cas du péage de La Turbie, et elle s'applique à toutes les personnes en situation irrégulière, sans distinction d'âge.

«Nous allons essayer d'établir si on peut remonter à un réseau et à des commanditaires, comme nous les faisons systématiquement dans



ce type de dossier», a expliqué le parquet de Nice. Dans le cas où cela ne pourrait pas être établi, le chauffeur du camion, en garde à vue dans les locaux de la police aux frontières dans la ville française de Menton

(sud-est), devrait alors être déferé au parquet et poursuivi en comparution immédiate pour aide aggravée à l'entrée et au séjour d'étrangers en situation irrégulière, poursuit la même source.

BRÉSIL:

Un tanker sous pavillon grec «principal suspect» de la marée noire

Un tanker battant pavillon grec est «le principal suspect» de la marée noire qui a souillé plus de 2.000 km de côtes du nord-est du Brésil, ont annoncé vendredi les autorités, levant enfin une partie du mystère sur cette catastrophe d'une magnitude «inédite».

Une perquisition a eu lieu au siège d'une compagnie maritime à Rio de Janeiro, a annoncé la police fédérale, sans préciser le nom de la société ayant affrété le navire, d'une capacité de 80.000 tonnes.

Le parquet a évoqué pour sa part des dégâts «incommensurables» sur les côtes brésiliennes où de très nombreux volontaires ont enlevé ces dernières semaines plusieurs milliers de tonnes de galettes et de boulettes noires et visqueuses sur des plages jusqu'ici paradisiaques. «Cette catastrophe

environnementale a atteint des estuaires, des mangroves et des embouchures de rivières dans tout le nord-est du Brésil, provoquant des dommages à la pêche, l'aquaculture et le tourisme», a dit la police dans un communiqué.

Alors que l'origine de cette marée noire restait mystérieuse depuis des semaines, le ministère de la Défense, la Marine et la police ont expliqué dans un communiqué commun avoir identifié, grâce à des données satellitaires, un tanker sous pavillon grec «qui transportait du brut provenant du terminal pétrolier +José+ au Venezuela et faisait route vers l'Afrique du Sud».

Les autorités brésiliennes ont détecté le 29 juillet le déversement de pétrole, à plus de 700 km des côtes de l'Etat nord-est de Paraíba.

C'est le 30 août que le

pétrole a commencé à apparaître sur les côtes brésiliennes, progressant ensuite vers le sud, jusque dans l'Etat de Bahia.

S'il a toujours laissé activé son système AIS d'identification par satellite, le bateau sous pavillon grec désigné comme étant le «principal suspect (...) n'a jamais communiqué à l'Autorité maritime brésilienne sur ce déversement», selon le communiqué officiel.

Mais selon la Marine, citée par police fédérale, le pétrolier avait été retenu - à une date non précisée - durant quatre jours aux Etats-Unis en raison «d'anomalies (...) dans le système de séparation de l'eau et du brut pour la décharge en mer», une référence aux vidanges que les pétroliers sont autorisés à faire en haute mer.

La route du pétrolier a été précisée par la police à

Recife (nord-est) : après avoir chargé sa cargaison au Venezuela, il est allé à Singapour, puis en Afrique du Sud et au Nigéria.

Il se trouve actuellement au large des côtes sud-africaines.

Les autorités ignorent toujours si l'origine de cette marée noire «à caractère inédit» est accidentelle ou criminelle.

«Les investigations se poursuivent pour déterminer les circonstances et les facteurs de ce déversement en mer (accidentel ou intentionnel), et pour mesurer le volume de brut répandu» en mer, dit le communiqué officiel.

Au total, 264 localités de neuf Etats brésiliens ont été touchées.

De nombreux animaux marins sont morts, en particulier des tortues de mer.

Les efforts de nettoyage redoublent à l'approche de la haute saison touristique.

TUNISIE:

Le taux de consommation de drogue dans le milieu scolaire s'élève à 9.2%

Une étude récente menée par le ministère de l'Education en avril 2019 en Tunisie, a révélé que le taux de consommation de drogue dans le milieu scolaire, s'élève à 9,2%.

Un taux de 1,7% du nombre total des usagers, avait atteint le stade de dépendance, selon l'étude.

Ménée sur un échantillon de 12500 élèves répartis sur 188 établissements scolaires, l'étude a encore démontré que 77% des élèves se déclarant consommateurs de drogue, appartiennent au groupe d'âge 16-18 ans.

Un taux de 78% des consommateurs sont des garçons, alors que 90% du nombre total de consommateurs, sont issus d'un milieu social moyen ou aisé, précise la même source.

Selon l'étude, environ 45% de ces consommateurs sont exposés à la violence verbale et physique, tandis que 86,3% d'entre eux ont séché l'école plus d'une fois, alors que 77,6% ne se sont livrés à aucune activité culturelle ou sportive pendant leurs temps libres.

«Le ministère œuvre à lutter contre les problèmes qui exposent l'élève au risque de s'adonner à des comportements périlleux dans les environnements immédiats de l'établissement scolaire, et ce, à travers le développement de activités culturelles, sportives et sociales prenant place pendant les heures creuses», a indiqué, Bouzid Nssiri, directeur général des études, de la planification et des systèmes d'information relevant du département de l'Education, lors d'un point de presse tenu, vendredi, au siège du ministère de l'Education.

CAMION CHARNIER:

La police britannique pense que les 39 victimes étaient de nationalité vietnamienne

La police britannique a annoncé vendredi penser que les 39 personnes retrouvées mortes dans un camion frigorifique près de Londres, étaient de nationalité vietnamienne.

«Nous croyons que les victimes sont des Vietnamiens et nous sommes en contact avec le gouvernement vietnamien», a déclaré la police de l'Essex dans un communiqué vendredi soir.

«Nous sommes en contact direct avec un certain nombre de familles au Vietnam et au Royaume-Uni, et nous pensons avoir identifié les familles de certaines des victimes dont le voyage s'est terminé tragiquement sur nos côtes», ajoute la police, expliquant que le processus d'identification est toujours en cours et que l'identité des victimes ne peut pas encore être révélée.

Les enquêteurs appellent toute personne susceptible d'avoir des informations sur l'identité des victimes de se manifester.

Les policiers espèrent aussi entendre Ronan Hughes, 40 ans, et son frère Christopher, 34 ans, originaires d'Irlande du Nord, et recherchés depuis mardi.

«Bien que nous ayons déjà parlé avec Ronan Hughes par téléphone, nous avons besoin d'avoir une conversation avec son frère et lui en chair et en os», a déclaré l'inspecteur en chef de la police de l'Essex Dan Stoten, lors d'une conférence de presse. «Parler à Ronan et Christopher est crucial pour notre enquête», a-t-il ajouté.

«Plus vite cela arrivera et plus vite nous pourrions progresser dans notre enquête».

Selon l'inspecteur en chef Dan Stoten, la police d'Irlande du nord a mis la main jeudi sur un camion potentiellement lié aux frères Hughes, «connus pour avoir des liens avec l'Irlande et l'Irlande du Nord, ainsi qu'avec le transport routier et maritime».

Un homme de 23 ans a par ailleurs comparu vendredi devant la Haute Cour de justice irlandaise, à Dublin, pour 39 homicides involontaires et trafic d'êtres humains.

RD CONGO:

Au moins 22 morts dans l'accident d'un camion de transport de minerais

Au moins vingt deux personnes sont mortes et dix autres blessées dans l'accident d'un camion de transport de minerais survenu vendredi sur une route du sud-est de la République démocratique du Congo, a annoncé la police congolaise.

Le bilan provisoire de cet accident qui a eu lieu dans la province de Tanganyika est de «22 tués, plus 10 blessés graves», a annoncé la police sur son compte twitter. De nom-

breux passagers se trouvaient sur le chargement de cassitérite quand le camion s'est renversé à la hauteur du village de Mutetenya, sur la route reliant Manono à Lubumbashi.

Il s'agit d'un camion de l'entreprise Mining Mineral Resources (MMR), une firme indienne immatriculée en Tanzanie. La RDC a projeté de produire 30.187,06 tonnes de cassitérite en 2019. Selon Pierre Mukamba, l'administrateur du territoire minier de Manono

(Tanganyika), le camion a heurté «une grosse pierre avant de faire un tonneau». Les accidents de la circulation sont fréquents en RDC, où les infrastructures sont mal entretenues et où la très grande majorité des axes routiers sont des pistes en terre.

En l'absence d'un système de transport adéquat, des passagers montent à bord des véhicules de transports des marchandises pour se déplacer d'un point à l'autre dans des conditions souvent risquées.

TIZI-OUZOU:

Lancement prochain de l'avis d'appel d'offre pour la réalisation de l'hôpital de Souk El Tenine



L'avis d'appel d'offre pour le choix de l'entreprise qui va réaliser un hôpital dans la commune de Souk El Tenine (30 km sud-ouest de Tizi-Ouzou), sera lancé le mois de novembre en cours, a-t-on appris samedi de la cellule de communication de la wilaya.

La commission sectorielle des marchés publics du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a accordé fin octobre écoulé, son visa pour le lancement des consultations pour le choix de l'entreprise qui sera chargée de la construction de ce nouvel établissement hospitalier d'une capacité de 60 lits, a-t-on précisé.

La réalisation de ce projet, situé dans la daïra de Maatkas et doté d'une enveloppe financière de 2 milliards DA, permettra de répondre à une demande de la population, en termes d'implantation et de densification des structures de santé, a observé, vendredi, le wali Mahmoud Djamaa en marge des festivités de célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale le 1er novembre 1954.

Cet hôpital s'ajoutera à trois autres structures similaires, de 60 lits chacune, en cours de réalisation à Bouzguène, Ain El-Hammam et Ouadhias. Pour ce dernier établissement hospitalier, sa réception est prévue durant le premier semestre de l'année 2020 alors que les entreprises chargées de la réalisation des hôpitaux de Bouzguène et de Ain El Hammam, bénéficient d'un accompagnement régulier de la part des services de la wilaya pour leur livraison dans les délais contractuels, a-t-on souligné de même source. Le projet du nouveau Centre hospitalier universitaire de la wilaya qui a été touché par la procédure de gèle, «sera réalisé une fois la situation financière du pays améliorée», a rassuré M. Djamaa.

Le chef de l'exécutif local avait annoncé fin septembre dernier que la wilaya de Tizi-Ouzou avait entrepris des démarches auprès des départements ministériels concernés, pour le dégel de l'hôpital mère/enfant et du nouveau CHU. Il avait souligné que «le dégel du projet du CHU constitue la principale préoccupation de la wilaya, dans la mesure où l'hôpital existant (CHU Nedir Mohamed) datant de l'époque coloniale ne répond plus, de par son emplacement et sa non fonctionnalité, aux besoins de la population».

CANCER:

Le directeur de la Santé et de la population désigné comme ordonnateur secondaire du Fonds de lutte contre le cancer

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a décidé de désigner le directeur de la Santé et de la population, «comme ordonnateur secondaire du Fonds national de lutte contre le cancer» ce qui permettra de simplifier les procédures d'exploitation des ressources de ce fonds, consommées à hauteur de 3% seulement depuis sa création.

Cette décision intervient après l'aval donné à la proposition faite par le secteur des finances concernant l'amendement de la nomenclature des dépenses du compte d'affectation spéciale n 302-138 relatif au « Fonds national de lutte contre le cancer ».

Le ministre de la Santé, Mohamed Miraoui, avait auparavant annoncé cette décision lors de sa présentation du budget du secteur devant la Commission des Finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) autour du Projet de loi de finances de l'exercice 2020 (PLF).

Pour M. Miraoui, ce nouveau dispositif vise à «faciliter et simplifier les procédures, ainsi que le rapprochement des services de la santé, dans le but de prendre connaissance de leurs besoins financiers afin de soutenir le programme de lutte contre le cancer».

A rappeler que le Fonds national de lutte contre le cancer a été créé en 2011, doté d'un montant de 3 milliards de dinars algériens (DA), et qui s'élève d'année en année, du fait de l'impôt institué et imposé par la Loi de finances de chaque année, sur le tabac, les boissons gazeuses sucrées et sur l'alcool.

Selon le chargé du suivi et de l'évaluation du Plan national de lutte contre le cancer 2015/2019, le Pr Messaoud Zitouni ce Fonds ayant



accompagné le Plan, « n'a été utilisé qu'à hauteur de 3% » expliquant ceci, par « l'absence de textes juridiques devant accompagner le Fonds et qui sont à même de permettre d'exploiter ses fonds au profit des patients atteints ».

Le montant des recettes du Fonds consacré à la lutte contre le cancer s'était élevé, d'après le ministre de la Santé, à plus de 41 milliards de centimes, tandis que le montant global des programmes ayant été élaborés par les services de l'Administration centrale au titre de l'exercice

2019/2020, à « plus de 3 milliards de centimes ».

Les cas de cancer enregistrés annuellement en Algérie dépassent 44.000 nouveaux cas, d'après le Registre national du cancer de l'année 2017.

Le cancer colo-rectal, du poumon, de la vessie et de la prostate sont les types de cancer les plus répandus chez l'homme, tandis que le cancer du sein, colo-rectal, du col de l'utérus et de l'appareil digestif sont parmi les types de cancer les plus répandus chez les femmes, rappelle-t-on.

GHARDAÏA:

Des examens médicaux et interventions chirurgicales au profit des patients de l'hôpital Brahim Tirichine

Quelque 115 examens médicaux et une quinzaine d'interventions chirurgicales «lourdes» en oncologie ont été effectués par le staff médical pluridisciplinaire spécialisé du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Beni Messous (Alger) au profit des patients de l'hôpital Brahim Tirichine de Gharđaia, au titre de jumelage entre hôpitaux, a-t-on appris auprès des responsables de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH). Ces actes médicaux spécialisés ont été dispensés avec l'appui des

praticiens et paramédicaux locaux dans plusieurs spécialités, notamment rhumatologie, oncologie, a expliqué à l'APS le directeur du secteur. Encadrée par des professeurs, cette mission médicale conjointe, composée d'une dizaine de spécialistes et des praticiens locaux a prodigué durant quatre jours (29 octobre au 1er novembre) des soins appropriés avec des ablations de tumeurs malines sur des malades souffrants de cancers ainsi que des interventions viscérales et ORL, a indiqué M. Ameur Benaissa. Initié dans le

cadre du jumelage inter-hôpitaux entre Gharđaia et le CHU de Beni Messous, cette opération axée principalement sur la chirurgie oncologique a fait renaître l'espoir chez les personnes souffrant de cancer en leur rendant la sourire après une chirurgie d'ablation des tumeurs, a soutenu Dr Mustapha Khenine spécialiste en anesthésie opératoire de l'Hôpital Brahim Tirichine. Parallèlement, une série de sessions de formation animées par les professeurs ont été dispensées au profit des praticiens et paramédicaux locaux sur plusieurs thé-

matiques notamment les bonnes pratiques médicales et la prise en charge des patients souffrant de rhumatisme, de maladies d'oto-rhino-laryngologiste (ORL) et des cancéreux afin d'améliorer le savoir-faire des intervenants locaux du secteur de la santé en matière de prise en charge des patients pâtissant de maladies chroniques tel le cancer.

Des cas cliniques ont été étudiés devant les praticiens et les agents paramédicaux chargés des services de chirurgie des structures de santé de la wilaya de Gharđaia.

CHU D'ORAN:

Le réseau d'alimentation en eau potable rénové à 70%

Le réseau d'alimentation en eau potable du CHU d'Oran, datant de l'époque coloniale, a été rénové à hauteur de 70%, a appris l'APS du directeur de cet établissement hospitalier, Hadj Boutouaf. Le réseau, installé à la fin du 19ème siècle, se trouvait dans un état délabré, causant des fuites, des inondations et des coupures répétitives au sein des différents services, explique le même responsable, soulignant que ces problèmes ont été réglés «une bonne fois pour toute». «Il n'y aura plus de problème d'eau au niveau de l'hôpital à partir de 2020», s'est-il engagé, ajoutant que la direction a opté pour une solution radicale consistant à rénover le réseau dans sa totalité et de ne pas se contenter de réparations partielles et occasionnelles. Le projet



de rénovation aurait nécessité un montant de 800 millions DA et devra être réceptionné à la fin de l'année en cours.

Par ailleurs, ces travaux ont constitué une opportunité pour installer de grands réservoirs afin d'assurer la disponibilité de l'eau dans tous les services en cas de coupure, a encore souligné M. Boutouaf.

Ce même responsable a indiqué que le CHU d'Oran dont la construction remonte à la fin du 19ème siècle se trouve dans un état de vétusté.

Certains services sont fortement dégradés ce qui nécessite un plan de rénovation de certains bâtis et la démolition d'autres.

SELON L'OMS: Vers l'intensification des efforts de lutte contre les principales causes de décès dans les villes

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), propose aux responsables municipaux des outils, pour faire face aux décès dus aux maladies non transmissibles et aux accidents de la circulation, dans un nouveau rapport, publié jeudi, à l'occasion de la Journée mondiale des villes. «Plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes, et les chiffres sont en augmentation» a déclaré le Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

«Les maladies non transmissibles, comme les cardiopathies, l'accident vasculaire cérébral, le cancer et le diabète sont à l'origine de 41 millions de décès chaque année dans le monde, et les accidents de la circulation ont fait 1,35 million de victimes», précise le document, diffusé sur le site web de l'organisation de la santé.

«Quelque 193 pays se sont engagés à réduire d'un tiers le nombre de décès prématurés dus aux maladies non transmissibles d'ici à 2030 et à réduire de moitié le nombre de décès et de traumatismes dus aux accidents de la circulation d'ici à 2020, dans le contexte de la réalisation des objectifs de développement durable» souligne t-on. «Les responsables municipaux prennent des décisions qui ont un impact sur la santé de milliards de personnes, et pour que les villes prospèrent, tout le monde doit avoir accès à des services qui permettront d'améliorer la santé, à savoir des transports publics, des espaces extérieurs sûrs, propres et attractifs, une alimentation saine et, bien sûr, des services de santé abordables».

Le rapport, intitulé (Le pouvoir des villes: s'attaquer aux maladies non transmissibles et aux traumatismes dus aux accidents de la circulation), s'adresse aux maires, aux responsables publics locaux et aux responsables de l'élaboration des politiques municipales.

Financé par Bloomberg Philanthropies, le rapport met en évidence les principaux domaines sur lesquels les responsables municipaux peuvent agir pour s'attaquer aux causes des maladies non transmissibles, notamment le tabagisme, la pollution de l'air, la mauvaise alimentation et le manque d'exercice, et l'amélioration de la sécurité routière. «En reproduisant les mesures



les plus efficaces à l'échelle mondiale, nous pouvons sauver des millions de vies», a souligné Michael R. Bloomberg, Ambassadeur mondial de l'OMS chargé des maladies non transmissibles et des traumatismes, et ancien maire de New York pendant trois mandats.

«Nous nous efforçons de sensibiliser les responsables municipaux et les décideurs aux gains réels qui peuvent être obtenus lorsque des programmes efficaces sont en place». Le rapport vise à partager les connaissances entre responsables de l'élaboration des politiques municipales en citant par exemple: des mesures antitabac à Pékin et à Bogor, des initiatives de sécurité routière à Accra et à Bangkok, un service de vélo en libre-service à Fortaleza ou des mesures visant à aménager des rues où l'on peut marcher pour les personnes âgées qui ont permis de réduire de 16% le nombre de décès de piétons chez les personnes âgées à New York.

Sur les 19 études de cas mentionnées, 15 proviennent de pays en déve-

loppement, où 85% des décès prématurés d'adultes sont dus aux maladies non transmissibles, et plus de 90% des décès imputables aux accidents de la route sont enregistrés. Plus de 90% de la croissance future de la population urbaine se produira dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, et sept des 10 plus grandes villes du monde se trouvent dans des pays en développement.

Les initiatives citées dans le rapport sont similaires à celles mises en œuvre dans le cadre du Partenariat pour des villes saines, une initiative conjointe de l'OMS, de Bloomberg Philanthropies et de Vital Strategies qui réunit 50 villes pour une mise en commun des politiques et des plans en matière de lutte contre les maladies non transmissibles et les traumatismes. Grâce à ce réseau, dirigé par M. Bloomberg, 216 millions de personnes sont couvertes par au moins une intervention visant à les protéger contre les maladies non transmissibles et les traumatismes dus aux accidents de la route depuis 2017.

INDE - ALLEMAGNE: Angela Merkel exhorte l'Inde à lutter contre la pollution

La chancelière allemande Angela Merkel, en visite dans une capitale indienne asphyxiée par une pollution extrême, a promis un milliard d'euros sur cinq ans pour des transports écologiques en Inde, et exhorté New Delhi à lutter contre un fléau responsable de centaines de milliers de décès prématurés.

La chancelière allemande est arrivée jeudi soir pour une visite à caractère économique dans une New Delhi «en état d'urgence sanitaire» en raison d'un pic de pollution atmosphérique alimenté notamment par les brûlis agricoles.

L'Allemagne va s'engager à hauteur d'un milliard d'euros pour des projets de transports verts dans les villes indiennes sur les cinq prochaines années, a promis la chancelière dans un discours rapporté par la presse indienne samedi. «Ces bus diesel doivent être remplacés par des bus électriques, et quiconque a ressenti la pollution à Delhi a de très bons arguments pour plaider en faveur de ce remplacement», a ajouté Mme Merkel, l'une des premières responsables étrangères à s'exprimer publiquement sur le fléau de la pollution en Inde. Mme Merkel a assisté vendredi à une parade en compagnie du Premier ministre Narendra Modi.

Aucun des deux dirigeants ne portaient de masque malgré l'intensité du smog et les consignes sanitaires.

La qualité de l'air s'est fortement dégradée cette semaine dans la mégapole de vingt millions d'habitants, poussant un organisme de lutte contre la pollution à qualifier vendredi la situation d'«état d'urgence sanitaire» qui «aura des conséquences sanitaires néfastes sur tous, particulièrement nos enfants». Ecoles et chantiers ont été fermés jusqu'à mardi.

Les pétards sont interdits pour tout l'hiver.

Chaque année au début de l'hiver, une conjonction de facteurs naturels (froid, vents faibles...) et humains (brûlis agricoles, émissions industrielles et automobiles, feux pour se réchauffer...) transforme New Delhi en «chambre à gaz», une expression fréquemment utilisée par ses dirigeants.

En prévision de la saison de pollution, New Delhi avait banni l'utilisation de générateurs diesel et va appliquer, du 4 au 15 novembre, la circulation alternée.

Le gouvernement local a aussi annoncé le mois dernier qu'il allait distribuer 5 millions de masques protecteurs aux écoliers.

En 2017, la pollution de l'air a causé 1,2 million de décès prématurés en Inde, selon l'estimation d'une étude parue l'année dernière dans la revue scientifique The Lancet.

ETATS-UNIS: La rougeole dépasse les seuls risques liés à l'infection

Comme le virus du sida, mais plus vite, le virus de la rougeole, attaque le système immunitaire, indique une étude parue jeudi dans la revue Science Immunology.

Les professionnels de santé publique avaient observé auparavant que les campagnes de vaccination contre la rougeole faisaient baisser la mortalité infantile totale.

Mais les chercheurs n'étaient pas sûrs des mécanismes biologiques, ajoute cette étude.

Une équipe de chercheurs d'Harvard, de l'Institut médical Howard Hughes et de l'université Erasmus aux Pays-Bas a analysé le sang de 77 enfants néerlandais contaminés par la rougeole lors de l'épidémie qui a frappé le pays en 2013: leur sang avait été prélevé avant l'infection, puis de nouveau deux mois après.

Les chercheurs ont utilisé un outil développé aux Etats-Unis et baptisé VirScan, qui identifie tous les virus ayant infecté auparavant une personne, et dont le système immunitaire se souvient: VIH, grippe, herpès, et des centaines d'autres virus.

Quand l'organisme rencontre un virus, il crée des anticorps qui restent et protègent des infections futures: c'est la «mémoire» immunitaire.

Les analyses ont montré que la rougeole éliminait entre 11 et 73% des anticorps protecteurs chez les enfants.

La rougeole «remet à zéro votre système immunitaire et le fait revenir à un état plus naïf», explique l'épidémiologiste Michael Mina, d'Harvard, coauteur de l'étude. Pour revenir à un niveau élevé d'anticorps et rebâtir leurs défenses, «ils doivent être réinfectés par les pathogènes, comme les nouveaux-nés qui prennent beaucoup de risques dans les premières années de leur vie», ajoute Michael Mina.

SANTÉ NUMÉRIQUE: Plan d'action sur les 2 prochaines années

Un groupe d'experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a adopté récemment à Genève, un plan d'action sur les deux prochaines années pour accélérer les usages des technologies numériques et mieux répondre aux besoins de la santé publique, selon l'organisation mondiale de la santé (OMS). Ce groupe s'est entendu sur un plan d'action et sur ses priorités à deux ans afin d'aboutir à une «meilleure définition du rôle de l'OMS dans l'appui à la transformation numérique mondiale», indique un communiqué diffusé sur le site web de l'organisation de la santé.

«Ce plan d'action vise à aider le monde à tirer parti des technologies et solutions de santé numériques, tout en se préservant d'une utilisation abu-

sive des données personnelles et en protégeant la santé des patients», a déclaré le directeur général de l'OMS le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. Il comprend également la mise au point d'un cadre international permettant à l'OMS de valider, mettre en œuvre et assurer le passage à l'échelle de ces technologies. Des recommandations sont également prévues pour «une utilisation sûre et éthique» des outils numériques afin de renforcer les systèmes de santé en améliorant la qualité et l'accès aux soins et aux informations médicales. Ce groupe mis auparavant en place, réunit des experts des secteurs public et privé dans l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle, l'innovation biomédicale, la chirurgie robotique, l'éthique, la sécurité,

l'économie ou encore le droit de la santé. Les experts entendent par ailleurs «diffuser des conseils sur les modèles de partenariat possibles pour augmenter les usages et sur les technologies émergentes ayant une portée mondiale «afin que personne ne soit laissé pour compte». Le plan d'action prévoit notamment que l'OMS recense les tendances, outils et opportunités à saisir dans le secteur du numérique et de la santé. «La santé numérique peut aider à élargir l'accès aux soins de santé primaires et permettre aux professionnels de lutter contre la résurgence ou l'apparition de nouvelles maladies [...] Ce que nous appelons la «santé numérique» sera simplement vue à l'avenir comme la façon de fournir des services de santé à l'ère

numérique», a souligné Bernard Mariano, directeur du département consacré au sujet à l'OMS.

Le groupe d'experts de l'organisation mondiale se réunira «régulièrement au cours de l'année à venir» pour mettre en œuvre ce plan d'actions.

L'OMS a déjà publié en avril 2019 sa première directive sur l'utilisation du numérique en santé comprenant 10 recommandations pour les systèmes de santé nationaux.

Un département consacré à la santé numérique a été créé en mars au sein de l'OMS, rappelle-t-on.

Il répond à une résolution adoptée en 2018 appelant l'organisation à mettre au point une stratégie mondiale sur le sujet et à jouer un plus grand rôle dans l'évaluation de ces technologies.

FERTILITÉ : LES FACTEURS QUI LA FONT BAISSER

Lorsque bébé se fait attendre, il peut être judicieux d'analyser son environnement. Celui-ci menace en effet de plus en plus notre fertilité et la présence de quelques 30 000 substances toxiques pourrait être responsable de la baisse de celle-ci. On fait le point.

Les pesticides

De nombreux travaux montrent une baisse de la qualité du sperme chez l'homme au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. En cause notamment : la dispersion dans l'environnement de substances chimiques susceptibles de porter atteinte à la fonction de reproduction. Parmi eux les pesticides, qu'il est donc important d'éviter au maximum. Pour cela, privilégiez une alimentation si possible biologique. À défaut, lavez bien les fruits, légumes et végétaux et épéchez-les systématiquement, les pesticides étant sur leur peau. Enfin, si vous faites vos propres récoltes, évitez bien sûr les pesticides chimiques.

La pollution atmosphérique

La pollution atmosphérique contribue elle aussi à une baisse de la fertilité. Selon une étude parue sur le site Medical Daily et réalisée par le National Institute of Health (l'Institut de Recherche Médical Américain), les couples exposés à la pollution ont en effet plus de difficultés à concevoir un

enfant. En cause selon les chercheurs : un taux élevé de « PCB » (polychlorobiphényles) ainsi que d'autres polluants similaires dans l'organisme. De bonnes raisons pour prendre soin de son environnement et fler respirer l'air de la campagne dès que possible.

Les autres produits toxiques

D'autres produits toxiques sont aussi en cause dans cette baisse de la fertilité. Chez l'homme, l'exposition aux métaux lourds comme l'arsenic, le mercure, le plomb ou encore l'aluminium peuvent entraîner une chute de la fertilité en diminuant la qualité du sperme. Chez la femme, elle peut favoriser une dérégulation des cycles et une augmentation du nombre de fausses couches. Les produits à épingler et garder loin de soi autant que possible ? Les solvants et autres composés toxiques comme les phthalates ou encore le bisphénol A, que l'on retrouve dans les produits ménagers, les matières plastiques, les lessives, les cosmétiques... Pour les éviter, privilégiez les produits ménagers et de beauté achetés en magasins biolo-



giques ou de produits naturels. Savez-vous par exemple que le savon noir ou le vinaigre blanc peuvent remplacer un grand nombre de vos produits ménagers sans risque pour votre santé ? De plus, pour éviter la dispersion de ces composés, ne faites jamais chauffer les emballages alimentaires en plastique au micro-ondes et transvasez toujours les

aliments dans un récipient en verre ou en terre. Évitez également l'aluminium.

Les ondes et la téléphonie mobile

La présence d'antennes relais, les téléphones portables, les ordinateurs portables ou encore les écrans de télévision émettent des

ondes qui pourraient être néfastes pour la santé et la fertilité. Pour éviter ces désagréments, il est recommandé d'éviter de porter son téléphone près des gonades (les ovaires et les testicules) ou encore de garder son ordinateur portable sur ses genoux. Mieux vaut également utiliser un système filaire (câble) pour se brancher à internet plutôt que le wifi.

L'OBÉSITÉ ACCROÎT L'INFERTILITÉ FÉMININE

Des chercheurs d'une clinique espagnole ont montré que l'excès de poids est un facteur aggravant dans le résultat des traitements de procréation médicalement assistée.

On savait déjà que l'obésité et les kilos en trop n'étaient pas bons pour la fertilité masculine. On sait désormais que tous ces kilos qui s'installent sont mauvais également pour la fertilité féminine. Selon une étude réalisée par l'Institut valencien de la fertilité IVI (une clinique spécialisée dans la reproduction médicale assistée en Espagne), les femmes en surpoids ont plus de difficultés à tomber enceinte que les femmes minces. C'est en

tous cas ce que l'Institut a constaté après avoir analysé plus de 2650 cycles de dons d'ovocytes : « L'excès de poids est un facteur aggravant dans le résultat des traitements de procréation médicalement assistée. Il affecte non seulement la qualité des ovaires et des ovules mais aussi celle de l'endomètre, contribuant ainsi à une augmentation des troubles du cycle, mais aussi à des fausses couches et à des complications morbides plus fréquentes durant la grossesse » expliquent les médecins.

Dans leur étude, les chercheurs montrent que le taux d'implantations réussies chez les femmes maigres était de

34,9% contre 29% chez les femmes obèses. Le taux de grossesse passe quant à lui de 60,3% chez les femmes minces à 49,2% chez les femmes obèses. Enfin, le pourcentage de fausses couches passe de 14,8% chez les femmes minces à 18,3% chez les obèses.

« Il est donc indispensable de suivre les patientes obèses avant tout traitement de procréation médicale assistée afin d'améliorer les chances de succès des traitements. La prise en charge de l'obésité bien avant la conception est une étape primordiale car elle contribuera à une amélioration des résultats » concluent les médecins.



FERTILITÉ : APRÈS 37 ANS, IL EST (BEAUCOUP) PLUS DIFFICILE D'AVOIR UN ENFANT

Halle Berry, Nicole Kidman... Si les stars de 40 ans et plus ne semblent avoir aucun souci pour tomber enceintes, la réalité est un peu plus contrastée. Selon les chercheurs, l'âge limite, c'est 37 ans. Halle Berry, Monica Bellucci, Nicole Kidman, Claudia Schiffer... À Hollywood, les stars sont de plus en plus nombreuses à devenir maman à 40, voire 45 ans. Sauf que, selon les médecins, ces grossesses (très) tardives cachent la plus souvent des techniques de procréation médicalement assistée.

Ainsi, la chanteuse Maria Carey a pu accoucher de jumeaux à l'âge de 41 ans grâce à une fécondation in vitro (FIV). Et l'actrice Nicole Kidman, elle, a eu sa seconde fille à l'âge de 43 ans... en faisant appel à une mère porteuse. « En quelque sorte, les stars mentent aux femmes, en leur faisant croire qu'il est facile de faire un enfant après 40 ans, analyse le Dr Adam Balen, membre de la British Fertility Society. Or, il n'en est rien, et le genre qu'il est important que nous diffusions cette information,

notamment pour éviter les faux espoirs. » Horloge biologique En effet, d'après les chercheurs de la British Fertility Society (qui fondent leurs conclusions sur une étude espagnole menée sur 4125 femmes pendant 12 ans), à partir de 37 ans, la fertilité des femmes commence à décliner et ce, de manière extrêmement rapide. Finalement, l'horloge biologique, ce n'est pas un mythe ! « À l'âge de 44 ans, il est en moyenne 20 fois plus difficile de concevoir qu'à l'âge de 35 ans, continue le chercheur. Et à 45 ans, une FIV n'a qu'1,3

% de chances de réussir, quand ce taux est de 23 % pour une femme âgée de 38 ans. Bien sûr, les belles surprises sont toujours possibles. Mais elles restent rares à partir d'un certain âge. » « Bien évidemment, notre propos n'est pas de dire aux femmes « Faites vite des enfants tant que vous en êtes encore capables », conclut le Dr Adam Balen. Chaque femme fait ce qu'elle veut. Cependant, il s'agit aussi de rester réaliste : « Si vous voulez un enfant, mettez toutes les chances de votre côté. »

ENVIE DE BÉBÉ : les 3 plantes qui boostent la fertilité

Si votre souhait le plus cher est de faire un bébé cette année, c'est le moment de vous rendre chez l'herboriste et de choisir les plantes «fertility friendly» avec lesquelles vous ferez désormais vos tisanes.

Vous essayez de tomber enceinte ? Pour donner un petit coup de pouce à la nature, il est conseillé de prendre un copieux petit-déjeuner et de faire des choux de Bruxelles votre nouveau légume préféré.

Mais certaines plantes dites «fertility friendly» peuvent aussi vous aider à booster votre fertilité en rétablissant l'équilibre oestrogènes-progestérone et en calmant le système nerveux. Toutes ces plantes sont bien connues des naturopathes. Toutfois, restez toujours à l'écoute de votre corps et, si vous notez un effet indésirable, arrêtez immédiatement d'en prendre.

L'infusion d'ortie

L'ortie est une véritable alliée de notre métabolisme. Riche en fer, en magnésium et en calcium, elle améliore la circulation et ses agents anti-inflammatoires permettent le développement d'un paroi de l'endomètre sain. C'est cette paroi (qui tapisse l'intérieur de l'utérus) qui s'épaissit chaque mois pour une éventuelle nidation. C'est une plante que vous pouvez également savourer en tisane lorsque votre bébé sera né car elle stimule la lactation.

La tisane de framboisier

Les feuilles de framboisier sont riches en calcium et sont un tonique de la muqueuse utérine. C'est donc une plante intéressante lorsqu'on veut préparer une grossesse. Attention toutefois car il ne faut plus en boire lorsque la grossesse a commencé.

Faites macérer 15 g de feuilles de framboisier dans 1 litre d'eau pendant 4 h. Buvez-en plusieurs tasses par jour, pendant environ 3 mois.

L'infusion de trèfle des prés

C'est la plante préférée des Américaines pour préparer une grossesse. Le trèfle des prés modifie le pH de l'utérus, en le rendant plus alcalin, ce qui favoriserait la conception. En outre, c'est un cocktail de chlorophylle et de protéines, ce qui permet de rééquilibrer l'organisme. Faites macérer 30 g de fleurs de trèfle des prés dans 1 litre d'eau pendant 4 heures. Buvez-en plusieurs tasses. A faire pendant plusieurs mois.

Enfin, faites en parallèle une cure de pollen. Cela permet de rééquilibrer le système hormonal et apporte à votre organisme quantité de nutriments indispensables à son bon fonctionnement... et au futur développement du bébé.

MOIS DU CANCER COLORECTAL ÊTES-VOUS UNE PERSONNE À RISQUE ?

Le cancer colorectal, ou cancer du côlon, reste encore en France un cancer méconnu et trop souvent tabou. Pourtant, en 2012, il a touché plus de 42000 personnes supplémentaires en France. L'opération Mars bleu est l'occasion de rappeler l'importance du dépistage.

Le paradoxe du cancer colorectal, ou cancer du côlon, tient en deux chiffres : c'est le cancer le plus meurtrier mais c'est aussi un cancer qui guérit dans 90% des cas... s'il est détecté tôt. Et c'est là tout l'enjeu de ce Mars bleu, le mois du cancer colorectal. À l'image d'Octobre rose, qui a permis aux femmes de comprendre l'enjeu du dépistage du cancer du sein, les autorités sanitaires alimenteront chaque année, en mars, les personnes de plus de 50 ans qui ne sont pas encore fait dépister, aborder le sujet du cancer du côlon avec leur médecin traitant.

Avec 42 000 nouveaux cas en 2012 et plus de 17 500 décès, le cancer colorectal reste en France le 3ème cancer le plus fréquent et le zème plus meurtrier. La lutte contre ce cancer constitue donc un enjeu de santé publique majeur. Pour le dépistage, les médecins classent leurs patients en trois catégories : les patients à risque moyen (environ 80% des cas de cancer), les patients à risque élevé (15 à 20% des cas de cancer) et les patients à risque très élevé (entre 1 et 3% des cas).

Cancer du côlon : risque moyen ou élevé ? Un patient à risque moyen est une personne âgée de 50 à 74 ans, sans histoire familiale ni antécédent personnel de cancer colorectal ou d'adénome (une tumeur bénigne) et ne présentant pas de symptôme évocateur. Dans ce cas, dans le cadre d'un programme de dépistage, le médecin va proposer de réaliser un test de recherche de sang occulte dans les selles (test au galca), éventuellement suivi d'une coloscopie cas de réaction positive à ce test.

Un patient à risque élevé est une personne :

- qui a eu un cancer colorectal ou un adénome,
- dont un parent au premier degré (père, mère, frère, sœur, enfant) a été atteint d'un cancer colorectal avant 65 ans ou dont les deux parents ont été atteints d'un cancer du côlon, quel que soit leur âge,
- atteinte d'une maladie inflammatoire chronique de l'intestin (MICI), étendue au moment du diagnostic et évoluant depuis plus



de 20 ans. Les patients à risque élevé présentent 4 à 10 fois plus de risques de développer un cancer colorectal. La méthode de dépistage préconisée dans leur cas est la coloscopie, dont le rythme de répétition sera déterminé par le gastroentérologue.

Un patient à risque très élevé est une personne :
- qui appartient à une famille atteinte de polypose adénomateuse familiale (PAF), une

maladie caractérisée par la présence de nombreux adénomes dans le tube digestif.

- membre d'une famille présentant des cas de cancer colorectal héréditaire non polyposique, également appelé syndrome de Lynch. Dans ce cas, le médecin vous dirigera vers une consultation spécialisée d'oncogénétique et l'exploration du côlon se fera par une coloscopie utilisant un colorant (chromocoloscopie) pour améliorer la visibilité des adénomes.

LA CANNELLE PRÉVIENDRAIT LE CANCER COLORECTAL

La cannelle pourrait être efficace pour lutter contre le cancer colorectal, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Cancer Prevention Research. Cette nouvelle hypothèse a été observée chez les souris.

La cannelle prise dans les recettes de desserts pourrait avoir aussi des vertus anti-cancer. L'aldéhyde cinnamique, ce composé qui lui donne son goût serait un inhibiteur puissant d'agents cancérogènes du cancer colorectal. Les chercheurs de l'Université d'Arizona (Etats-Unis) ont nourri des souris avec un ajout direct d'aldéhyde cinnamique, le composé qui donne sa saveur et son parfum à la cannelle. Les conclusions de leur expérience ont révélé que les cellules des animaux supplémentés ont acquis des capacités à se protéger contre les agents cancérogènes. Ce composé permet à la fois d'éliminer

l'agent toxique et favorise également la réparation cellulaire. Cette découverte est d'importance, mais les chercheurs doivent confirmer les effets de l'aldéhyde cinnamique sur l'homme et déterminer si ce composé est capable aussi de prévenir le cancer colorectal. Chaque année le cancer colorectal touche plus de 42 000 nouvelles personnes en France, 23 200 hommes et 19 000 femmes de plus de 50 ans. Il s'agit du 3e cancer le plus fréquent, mais aussi du 2e cancer le plus meurtrier, avec plus de 17 500 décès par an.

Le cancer colorectal reste un cancer très meurtrier alors qu'il existe un dépistage simple qui peut sauver des vies, mais pour lequel la participation reste encore trop faible. Une détection précoce permet d'identifier la maladie à un stade peu évolué, voire d'éviter un cancer en détectant des polypes ou adénomes, avant qu'ils ne dégénèrent en lésions



cancéreuses. Plus un cancer colorectal est détecté tôt, moins les traitements sont lourds, et plus les chances de guérison sont importantes.

ATTAQUE «TERRORISTE» AU MALI: Le bilan revu à la baisse à 49 soldats tués

L'attaque «terroriste» contre un camp militaire vendredi dans la localité malienne d'Indelimane, près de la frontière avec le Niger, a fait 49 morts et une vingtaine de rescapés ont été retrouvés, a annoncé samedi l'armée malienne dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan donné vendredi soir par le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Yaya Sangara, sur Twitter, faisait état de 53 soldats et d'un civil tués. L'attaque a visé un camp militaire à Indelimane, dans la localité d'Ansongo, dans le secteur de Ménaka (nord-est).

«Les FAMA (les Forces armées maliennes) enregistrent 49 morts, trois blessés et des dégâts matériels. Une vingtaine de rescapés ont été récupérés», affirme samedi, sur sa page Facebook, l'armée malienne. «La situation est sous contrôle des FAMA à Indelimane.

Le ratisage est toujours en cours en vue des évaluations», ajoute l'armée.

L'attaque, qualifiée vendredi de «terroriste» par l'armée, n'a pas été revendiquée.

Les circonstances n'ont également pas été précisées. L'armée et le gouvernement malien ont annoncé vendredi que des renforts étaient arrivés dans la zone de l'attaque, une des plus meurtrières ayant visé des soldats depuis plusieurs années au Mali. Quarante soldats avaient été tués dans deux assauts terroristes le 30 septembre à Boulkessy et le 1er octobre à Mondoro, des localités situées dans le sud du pays, près du Burkina Faso, selon un bilan d'un responsable du ministère de la Défense.

MAROC: Zefzafi, le leader du mouvement de contestation, réaffirme avoir été victime de «torture»

Le leader du mouvement de contestation qui a agité le nord du Maroc en 2016-2017, Nasser Zefzafi, a réaffirmé dans un enregistrement audio réalisé depuis sa prison avoir été victime de «torture» et de «viol» durant son arrestation. Condamné à 20 ans de prison ferme pour «complot visant à porter atteinte à la sécurité de l'Etat», le leader du «Hirak» raconte dans cet enregistrement diffusé jeudi sur les réseaux sociaux avoir «subi les pires pratiques de torture». Au moment de son arrestation en juin 2017, il a été «tabassé», «désahabillé» et «violé avec un bâton», selon son récit. La bande sonore est authentique, a assuré son père Ahmed Zefzafi cité par l'AFP.

L'administration pénitentiaire a annoncé jeudi l'ouverture d'une «enquête administrative sur les tenants et aboutissants» de cet enregistrement, avant d'annoncer vendredi le limogeage du directeur de la prison de Fès où est incarcéré M. Zefzafi.

Ancien chômeur de 40 ans, Nasser Zefzafi s'est imposé comme le visage de la contestation populaire dans la région historiquement frontalière et marginalisée du Rif (nord), avec ses discours virulents contre l'Etat «corrompu» ou «l'arbitraire» du pouvoir.

En août, il avait publié un communiqué avec cinq autres militants détenus dans lequel ils affirmaient avoir subi des «tortures» pendant leurs interrogatoires.

En juillet 2017, peu avant le début du procès en première instance, des extraits d'un rapport du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), un organisme officiel, faisant état de faits de torture, avaient fuité dans la presse. Ces allégations ont été catégoriquement démenties par les autorités, et le rapport n'a finalement jamais été publié. En appel comme en première instance, le finaliste du prestigieux prix Sakharov pour la liberté de conscience 2019 a boycotté avec ses co-accusés ce qu'il considérait comme un «procès politique».

TUNISIE: Ennahdha dévoile les axes principaux du «Contrat sur un programme de gouvernement»

Le mouvement Ennahdha a présenté, vendredi, lors d'une conférence de presse, le document «Contrat sur un programme de gouvernement» comportant le plan d'action du prochain gouvernement.

Une initiative qui a été au centre des concertations avec les parties politiques représentées dans le nouveau parlement. Selon Khalil Amiri, dirigeant au mouvement, ce document constitue la base de l'action du prochain gouvernement.

Un document qui sera définitif au terme des négociations avec les différents acteurs politiques et sociaux qui auront participé à son élaboration.

Le document qui fixe les priorités économiques, politiques et sociales du prochain gouvernement, s'articule autour de 5 axes, à savoir la lutte contre la corruption, la lutte contre la pauvreté, la réforme des systèmes de la santé et de l'enseignement, la promotion des investissements et le parachèvement des institutions constitutionnelles. Pour lutter contre la



corruption, le document prévoit notamment la révision des législations, la promotion du service judiciaire, l'intégration des organismes de contrôle dans un centre structurel et la simplification des procédures de la douane.

Le document vise aussi à renforcer les capacités de

lutte contre le crime organisé et le renforcement de la sécurité aussi bien en ville que dans les campagnes ainsi qu'à augmenter l'efficacité et les capacités de l'action gouvernementale au double plan politique et exécutif.

Le document propose à cet égard la création d'une struc-

ture politique baptisée «Conseil de la coalition» qui se chargera de la coordination entre la présidence du gouvernement et l'appui politique dont elle bénéficie.

Le document prévoit aussi la création d'un fonds de la Zakat, l'adoption de la loi régissant les institutions de l'économie solidaire, le parachèvement de la numérisation du système de la santé et la consécration de la décentralisation. Il vise, également, à maîtriser la masse salariale, rationaliser les dépenses de l'Etat, mettre fin au déficit de la balance commerciale et restructurer les institutions publiques. Le parachèvement des institutions constitutionnelles, l'instauration de la gouvernance locale et le parachèvement du processus de justice transitionnelle sont autant de points prévus aussi dans ce document.

Tunisie: les libertés individuelles reléguées au second plan aux dépens des questions socio-économiques

Les questions relatives aux libertés individuelles et à l'égalité ont été reléguées au second plan dans les programmes des partis politiques lors des élections législatives et présidentielle de 2019 en Tunisie, au dépens d'une focalisation sur les questions socio-économiques, selon le rapport du Collectif civil pour les libertés individuelles sur les libertés individuelles et l'égalité dans les programmes politiques des deux scrutins de 2019, rapporte l'agence TAP.

Lors d'un point de presse tenu, vendredi à Tunis consacré à la présentation du bilan du rapport en question, Wahid Ferchichi, membre du collectif, a déclaré que «la relégation des questions des libertés individuelles au second plan pendant les élections, à la faveur des questions socio-économiques, constitue un revers déplorable». Il a souligné que «le discours ainsi que les programmes électoraux qui ont prévalu dans un contexte de crise économique étouffante, a produit une majorité qui ne donne pas la priorité aux questions liées aux libertés individuelles et à l'égalité».

Une situation qui avait plutôt «génééré des forces politiques affichant leur opposition à ces questions et qui adoptent, de concert, une vision sociétale fondée sur l'absence de tout intérêt à activer les dispositions de la Constitution relatives aux

libertés individuelles et à l'égalité», a-t-il estimé. Il a expliqué que l'objectif de ce rapport, consiste à «relever les positions des candidats, des partis politiques et des coalitions les plus en vue, quant à la question des libertés individuelles, dont, la peine de mort, la criminalisation de l'homosexualité, l'atteinte à la pudeur, l'égalité successorale, la criminalisation de la consommation du cannabis, la consolidation de la liberté de conscience, outre leurs positions affichées par rapport au projet du code des droits et des libertés individuelles», a-t-il poursuivi.

A une question concernant la position du Président de la République Kais Saïed par rapport aux libertés individuelles et à l'égalité, Ferchichi a rappelé que les déclarations du Président de la République témoignent de «son opposition farouche aux libertés individuelles et à l'égalité dans l'héritage, sa position favorable à la criminalisation de la consommation du cannabis et de sa ferme opposition à l'abrogation de la criminalisation de l'homosexualité».

De son côté, la directrice exécutive de l'association tunisienne pour la promotion du droit à la différence et membre du collectif, Salwa Grissa, a fait savoir que le nombre de violations relevées par l'Observatoire de défense du droit à la différence au cours de la période allant du 1er avril au 31 octobre 2019, s'élève à 426 viola-

tions. Selon Grissa, il y aurait eu 230 violations relatives à l'orientation sexuelle, 72 violations des libertés fondamentales, 53 violations en lien avec la traite des êtres humains, 31 cas de discrimination raciale, 12 cas de violations à caractère régionale ou linguistique, 12 cas d'outrage aux religions, 6 déclarations antisémites, 5 cas de violation des droits des personnes à besoins spécifiques et 5 cas de maltraitance.

Grissa a ajouté que dans un souci de défense des libertés individuelles et de l'égalité, l'observatoire a élaboré un document intitulé «Les droits et libertés individuels que nous voulons: Pas de république sans libertés individuelles» sur la base d'un projet de loi organique relative au code des droits et libertés individuelles, conçu par 14 députés en octobre 2018. Les rédacteurs du rapport du collectif, se sont également interrogés sur le sort des projets de loi finis, en relation avec la consolidation des dispositions de la Constitution traitant des droits et libertés individuelles et de l'égalité, et qui demeurent dans l'attente d'approbation parlementaire, notamment ceux en lien avec la nomination des membres de la Cours Constitutionnelle et des autres instances constitutionnelles destinées à faire avancer la Tunisie sur la voie de la consécration des droits et des institutions.

GUINÉE-BISSAU: L'ONU appelle au maintien de la présidentielle à la date prévue

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé vendredi, dans une déclaration adoptée à l'unanimité de ses 15 membres, au respect de la date de l'élection présidentielle en Guinée-Bissau, en rejetant le changement de pouvoir décidé par son président. En début de semaine, ce dernier, José Mario Vaz, a limogé son Premier ministre, remplacé jeudi par un nouvel exécutif.

L'adoption de la déclaration du Conseil de sécurité fait suite à une réunion à huis clos jeudi soir de cette instance, convo-

quée à la demande des trois membres africains de l'instance (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale).

Une nouvelle session du Conseil de sécurité sur ce pays est prévue lundi matin.

Le Conseil «exprime sa profonde préoccupation face à la situation politique et sociale» dans le pays.

Il «exhorte les acteurs politiques de Guinée-Bissau à observer la plus grande retenue, s'abstenir de recourir à la violence ou d'inciter à la haine, et à privilégier le dialogue comme seul moyen de résoudre leurs divergences et préserver la paix et la sécurité dans le pays», ajoute la déclaration. Le Conseil de sécurité

souligne «la nécessité urgente de tenir le scrutin présidentiel le 24 novembre comme convenu, afin d'achever le cycle électoral permettant un transfert pacifique du pouvoir au président qui sera élu», indique aussi le texte.

Rappelant qu'il peut prendre des sanctions à l'égard de ceux qui déstabilisent le pays, le Conseil de sécurité salue enfin la «stricte neutralité» observée jusqu'à présent par l'armée et les forces de sécurité.

USA - SYRIE - IRAK: Trump dit «savoir exactement» qui est le nouveau chef du groupe terroriste l'Etat islamique

Le président américain Donald Trump a assuré vendredi «savoir exactement» qui était le nouveau chef du groupe terroriste Etat islamique (EI), successeur d'Abou Bakr al-Baghdadi et dont l'identité reste encore floue.

«L'EI a un nouveau chef. Nous savons exactement qui il est», a affirmé le locataire de la Maison Blanche sur Twitter, sans donner davantage de détails.

Le groupe terroriste a confirmé jeudi la mort de son chef Abou Bakr al-Baghdadi, qui s'est fait exploser le week-end dernier lors d'une opération américaine dans le nord de la Syrie. Il a annoncé la désignation d'Abou Ibrahim al-Hachemi al-Qourachi comme successeur, en menaçant les Etats-Unis de venger cette mort. Ce nom avait rarement été mentionné parmi les potentiels successeurs de Baghdadi.

«Nous ne savons pas grand-chose de lui, sauf qu'il est le principal juge de l'EI et qu'il dirige l'Autorité de la charia (loi islamique)», a dit Hicham al-Hachemi, un expert irakien de l'organisation qui a un temps contrôlé un vaste territoire à cheval entre l'Irak et la Syrie avant d'en être chassé par une coalition internationale dirigée par les Etats-Unis.

Interrogé sur le nouveau chef de l'EI, le coordinateur de l'action contre-terroriste des Etats-Unis, Nathan Sales, s'est montré beaucoup plus prudent que Donald Trump, sans même confirmer que Washington le connaissait.

«Nous étudions l'identité du nouveau dirigeant, son rôle dans l'organisation, d'où il vient», a-t-il dit à des journalistes au département d'Etat



américain. «Chaque fois qu'il y a une transition à la tête d'une organisation terroriste, nous voulons nous assurer que nous disposons des informations les plus récentes dont nous avons besoin pour faire face efficacement à la menace», a-t-il ajouté.

«Nous allons démanteler le groupe quels que soient ses cadres dirigeants», a encore assuré l'ambassadeur Nathan Sales, affirmant que l'EI demeurait «une grande priorité en matière de sécurité nationale».

Prié une nouvelle fois de dire ce que le gouvernement américain savait d'Abou Ibrahim al-Hachemi al-Qourachi, il a érudé: «Nous savons

qu'il sera confronté à une pression soutenue et systématique de notre part et de la part de nos partenaires».

Nathan Sales a présenté vendredi le rapport annuel du département sur le terrorisme dans le monde, qui porte sur l'année 2018, avant la fin du «califat» territorial de l'EI et la mort de son chef.

Selon ce document, malgré les succès de la coalition internationale, le groupe terroriste «a démontré sa capacité à s'adapter» et «ses terroristes aguerris» ont quitté le champ de bataille en Syrie ou en Irak «représentant de nouveaux dangers» ailleurs dans le monde.

PRIMAIRE DÉMOCRATE: Le candidat Beto O'Rourke jette l'éponge



Le candidat à la Maison Blanche Beto O'Rourke a annoncé vendredi qu'il abandonnait la course à l'investiture démocrate, après des mois de sondages décevants et des difficultés à trouver des financements. «Bien que cela soit difficile à accepter, il m'apparaît désormais évident que cette campagne n'a pas les moyens pour avancer avec succès», a écrit le quadragénaire texan. Ex-élu de la Chambre des représentants, il avait fait sensation lors de sa candidature malheureuse pour un siège de sénateur en 2018 mais a échoué à susciter le même enthousiasme pour la présidentielle.

Il stagnait sous les 2% dans la moyenne des sondages établie par RealClearPolitics.

«Il ne sera pas candidat pour le Sénat en 2020» dans son Texas natal, a précisé son directeur de communication Rob Friedlander.

«Nous ouvrirons pour nous assurer que le candidat démocrate soit victorieux face à Donald Trump en 2020», a promis Beto O'Rourke, 47 ans, sur la plateforme Medium. «Je peux vous dire, pour avoir la chance de connaître les candidats, que nous serons bien servi par n'importe lequel d'entre eux et je serai fier de le ou la soutenir», a-t-il ajouté, alors qu'il reste encore 17 prétendants à l'investiture démocrate.

Dès l'annonce de sa candidature en mars, Beto O'Rourke avait fait l'objet de critiques, notamment avec un entretien en Une du magazine Vanity Fair qui, selon ses détracteurs, le montrait plutôt arrogant. «Je suis vraiment né pour ça», avait-il déclaré.

IRAQ: Poursuite de la contestation, nouvelles violences nocturnes à Bagdad

De nouvelles violences ont opposé dans la nuit de vendredi à samedi les forces de l'ordre irakiennes aux manifestants, qui continuent d'occuper sans interruption la place Tahrir de Bagdad pour réclamer le départ du gouvernement en place, malgré l'annonce par les autorités d'une série de réformes.

Une personne a été tuée et des dizaines ont été blessées dans les violences de la nuit, qui se sont déroulées comme les jours précédents sur deux ponts de la capitale proches de Tahrir : al-Joumhouriya qui mène à l'intérieur de la Zone verte, siège du pouvoir, et Senek, qui la borde, ont indiqué des sources médicales. Depuis le 1er octobre, 257 personnes sont mortes dans des manifestations et des violences, selon les autorités.

Le dernier bilan officiel a été publié mercredi soir. Depuis, selon des sources médicales et de sécurité, au moins sept manifestants ont été tués à Bagdad — certains par des grenades lacrymogènes.

Selon les mêmes sources, une personne est morte à Nassiriya, dans le sud du pays, abattue par les gardes du QG d'un politicien local au cours d'une manifestation devant ses locaux.

Face à ce mouvement de contestation, le président Barham Saleh a promis des élections anticipées et une nouvelle loi électorale. Le Premier ministre Adel Abdel Mahdi a lui assuré être prêt à démissionner si un remplaçant lui était trouvé.

Mais, affirme Mohammed, 22 ans, qui manifeste sur la place Tahrir, «les gens sont très conscients de ce qui se passe : on est arrivés à une étape importante et il ne faut surtout pas qu'on perde tout» en acceptant «des fausses réformes» proposées par le pouvoir.

La nouvelle loi électorale doit être soumise au Parlement «la semaine prochaine», a annoncé M. Saleh. L'Assemblée s'est déclarée il y a une semaine en «séance permanente» mais n'est pas parvenue jusqu'ici à obtenir une audience du Premier ministre, inscrit en premier à l'ordre du jour actuel.

APR

YÉMEN:

Un accord entre gouvernement et séparatistes doit être signé le 5 novembre

Le gouvernement et les séparatistes au Yémen doivent signer le 5 novembre un accord conclu fin octobre sous l'égide de l'Arabie saoudite pour mettre fin à leur conflit, ont déclaré samedi des responsables saoudiens et yéménites.

Ces dernières semaines, le gouvernement yéménite et les séparatistes du Conseil de transition du Sud (STC) ont tenu des pourparlers et des discussions discrètes sous la médiation de Ryadh dans la ville saoudienne de Jeddah (ouest).

A l'issue de ces discussions, un accord a été conclu le 25 octobre.

Il prévoit la formation d'un gouvernement de 24 ministères, qui seront «partagés à égalité entre les gouvernorats du nord et du sud du Yémen», selon la

chaîne de télévision saoudienne Al-Ekhabriya.

Le gouvernement sera de nouveau installé à Aden, sous l'égide du Premier ministre Maïn Saïd afin de «relancer les institutions étatiques», selon des officiels et des médias saoudiens. Un «comité joint» supervisé par la coalition militaire dominée par Ryadh garantira la mise en oeuvre de l'accord, d'après Al-Ekhabriya.

La signature officielle de «l'accord de Ryadh» aura lieu mardi en Arabie saoudite en présence du prince héritier saoudien Mohammed Ben Salmane et du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, a indiqué sur Twitter le ministre de l'Information yéménite Mouammar al-Iryani. Le prince héritier d'Abou Dhabi, Mohammed

ben Zayed al-Nahyane, sera aussi présent, a précisé sur Twitter l'ambassadeur saoudien au Yémen Mohammed al-Jaber.

Les forces séparatistes ont pris le contrôle en août d'Aden, qui était devenue la base de repli du gouvernement après son expulsion de la capitale Sanaa (nord) par les éléments armés du mouvement des Houthis en 2014. Les affrontements entre les séparatistes et les forces loyalistes, en principe alliés dans le conflit mené contre les Houthis depuis 2014, ont fait craindre un éclatement du pays.

Le gouvernement yéménite a accusé les Emirats arabes unis de soutenir les séparatistes, qui réclament l'indépendance du Sud du Yémen — un Etat indépendant jusqu'en 1990 — et qui forment les unités du

«Cordon de sécurité» entraînés par Abou Dhabi.

Pilier de la coalition militaire dominée par Ryadh intervenue en 2015 pour appuyer les forces progouvernementales contre les Houthis, Abou Dhabi a pour sa part accusé les autorités yéménites d'avoir laissé des éléments armés infiltrer leurs rangs.

Depuis le début du conflit entre les Houthis et le gouvernement yéménite, des dizaines de milliers de personnes, essentiellement des civils ont été tuées dans la guerre, selon diverses organisations humanitaires.

Le conflit dans le sud du Yémen a aggravé la situation pour les civils dans un pays où la guerre a provoqué la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU.

Un Palestinien a été tué samedi dans une frappe aérienne israélienne contre la bande de Gaza, a annoncé le ministère de la Santé de l'enclave palestinienne.

L'armée d'occupation israélienne a frappé des dizaines de cibles dans la bande de Gaza tôt samedi matin, faisant un mort. Un Palestinien de 27 ans a été tué au cours d'une de ces frappes, a indiqué le ministère de la Santé à Gaza. Les frappes israéliennes ont également visé des bases du mouvement de résistance palestinien, Hamas. L'armée de l'occupant israélien a

affirmé avoir touché de nombreuses cibles du Hamas à travers la bande de Gaza», dont un site naval, un complexe militaire et une fabrique d'armement.

Une source du Hamas a indiqué que le mouvement de résistance avait ouvert le feu contre un avion israélien menant des frappes.

L'armée israélienne a confirmé samedi matin de nouveaux tirs provenant de la bande de Gaza.

Le bruit d'explosions était perceptible dans tout le territoire gazaouite, ont rapporté des médias.

PALESTINE: Un Palestinien tué dans une frappe aérienne israélienne contre Gaza

TÉLÉCOMS : Les ventes mondiales de smartphones en légère hausse après deux ans de baisse

Les ventes mondiales de smartphones ont légèrement progressé au troisième trimestre 2019, une première en deux ans, selon une étude.

Les achats de smartphones ont augmenté de 2% par rapport à la même période l'an dernier, avec 366 millions d'appareils vendus, d'après le cabinet Strategy Analytics.

Le fabricant sud-coréen Samsung reste numéro un mondial de cette industrie, le Chinois Huawei conserve sa deuxième place malgré des sanctions américaines et Apple complète le podium, toujours selon Strategy Analytics.

«Le demande mondiale en smartphones est remontée grâce à une forte concurrence des prix chez les vendeurs et à des innovations telles que des écrans plus grands et le réseau 5G», a indiqué Linda Sui, analyste pour le cabinet.

Samsung a consolidé sa position de leader mondial en gonflant ses ventes de 18% au dernier trimestre, avec 78 millions d'appareils écoulés, et en établissant ses parts de marché à 21,3%. Huawei a surpris en vendant 66 millions d'appareils (+29%), s'accaparant 18,2% des parts de marché malgré des sanctions imposées par Washington qui pourraient rendre plus difficile l'accès à des technologies



et des composants cruciaux.

L'entreprise chinoise, dont le dernier smartphone haut de gamme lancé en septembre est dépourvu des applications Google, a gagné du terrain sur son marché national, selon Strategy Analytics.

L'étude affirme que les ventes d'iPhone ont, elles, baissé de 3% par rapport à l'année dernière, Apple ayant vendu 45,6 millions d'appareils et occupant 12,4% de parts de marché.

La marque à la pomme, qui a fait part de ses résultats trimestriels

mercredi, n'a pas donné ses propres chiffres sur le nombre d'iPhone écoulés dans le monde, mais a indiqué que les recettes liées à la vente de son célèbre smartphone étaient en recul de 9,3%. D'après la même étude, les Chinois Xiaomi (9% de parts de marché) et Oppo (8%) arrivent en quatrième et cinquième positions. D'autres vendeurs, dont les noms ne sont pas mentionnés, se partagent les 31% de parts de marché restantes, selon Strategy Analytics.

DISCRIMINATION Facebook accusé de discrimination dans le ciblage publicitaire

Des avocats américains ont attaqué Facebook jeudi en justice, l'accusant de discrimination contre les femmes et les personnes âgées dans l'accès à certaines publicités, notamment pour des prêts, investissements et autres services financiers.

La plaignante, une femme de 54 ans, considère que le géant des réseaux sociaux permet aux annonceurs d'utiliser ses outils de ciblage publicitaire pour exclure certaines catégories de population.

Deux cabinets ont déposé plainte devant une cour fédérale de San Francisco et vont demander au juge le statut de recours collectif. «Les femmes et les personnes âgées ont droit à des services complets et iden-

tiques de la part d'entreprises comme Facebook et les sociétés de services financiers qui font leur publicité sur la plateforme de Facebook», a déclaré l'avocat Matthew Handley dans un communiqué. Facebook a indiqué examiner la plainte. «Nous avons mis en place des changements importants dans la façon dont sont gérés les logements, emplois et crédits sur Facebook et nous continuons à travailler pour empêcher de potentiels abus», a dit une porte-parole du groupe californien.

En mars, Facebook avait annoncé qu'il allait changer sa gestion des publicités ciblant les minorités et les populations économiquement fragiles

dans les domaines du logement, du crédit ou de l'emploi, mettant ainsi fin à des poursuites engagées par des organisations de défense des droits civiques aux Etats-Unis.

«Il y a une longue tradition de discrimination dans le domaine du logement, de l'emploi et du crédit, et ce comportement toxique ne devrait pas être perpétué à travers des publicités de Facebook», avait alors assuré la numéro deux de Facebook, Sheryl Sandberg.

Une des mesures prise était d'interdire à quiconque souhaitant faire de la publicité dans un de ces trois domaines de cibler par catégorie d'âge, de genre ou de code postal.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Ecole Normale Supérieure

Taleb Abderrahmane de Laghouat



AVIS DE RECRUTEMENT

Grade	Type de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité demandée	Nombre de poste	Autre conditions
Comptable administratif principal	Concours sur épreuve	Les candidats titulaires d'un diplôme DEUA en comptabilité et fiscalité, comptabilité, comptabilité et gestion financière des entreprises comptabilité et gestion, gestion du production ; diplôme de technicien supérieur en gestion des stocks, économie et droit ; comptabilité et gestion,		01	

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- une demande manuscrite de participation au concours avec Numéro téléphone
- fiche des renseignements que le candidat doit la remplir au niveau de l'administration concernée
- Copie légalisée de la carte d'identité nationale
- Copie légalisée de diplômes.
- Certificat de résidence
- Deux enveloppes timbrées avec d'adresse

Pour les candidats fonctionnaires - Une autorisation pour participation ou concours délivrée par l'autorité qui ayant prerogative de Nomination

- Engagement exprime a dimensionné du gradz d'origine

Le candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes

- Copie légalisée de l'attestation justifiant la situation vis-à-vis du service national.
- un casier judiciaire d'origine (bulletin N°3)
- Un certificat de nationalité
- Certificats médicaux (médecine générale et pneumo-phtisiologie)
- (04) photos d'identité

Les candidats doivent transmettre ou déposer leurs dossiers complets à l'adresse suivante : l'Ecole Normale Supérieure de Laghouat BP 4033 Algérie poste Gare routière Laghouat RN N°01 Laghouat dans un délai de (15 jours) ouvrables à partir de la date de parution de la présente annonce dans la presse nationale

NB : les dossiers incomplets ou ceux parvenus après les délais prescrits ne seront pas pris en considération

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya de Chlef

Avis de mise en demeure N° 02

- Conformément au décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, notamment son article 112 ;
- Conformément à l'arrêté du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication ;
- Vu le non respect de ses engagements envers le service contractant par l'entreprise citée ci-dessous ;
- Conformément à l'avis de mise en demeure n° 01 en date du 24/08/2019 paru dans les quotidiens nationaux : *الحوار - Midi Libre* ;

Il est adressé un avis de mise en demeure N° 02 pour l'entreprise des travaux bâtiment de Mr. NEKKAZ Ziane pour le lancement des travaux, concernant la réalisation du lot : réalisation de (02) salles de cours spécialisées au CFP El Marsa, dans le cadre de l'opération de la réalisation de (03) extensions de la formation professionnelle à El Karimia - El Marsa et Ain Merane, selon le marché n° 119/2017 du 02/04/2017.

A cet effet, il est demandé à l'entreprise concernée incessamment d'entamer les travaux ordonnés et rattraper le retard considérable enregistré, ainsi que l'approvisionnement du chantier par les matériaux de construction ainsi que par la main d'œuvre, dans un délai de huit (08) jours, à compter de la première parution de ce présent avis dans les journaux nationaux, et dans le cas contraire, une résiliation sera prononcée au tort exclusif envers l'entreprise, conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur.

24^E SILA :

«L'émigration dans la révolution algérienne, parcours et témoignages», un récit de Djillali Leghima

Dans son livre «L'émigration dans la révolution algérienne, parcours et témoignages», Djillali Leghima revient sur son parcours de militant et son engagement dans les différentes structures du mouvement national de la fin des années 1940 jusqu'à l'indépendance de l'Algérie.

Paru aux éditions «Chihab» à l'occasion du 24^e Salon international du livre d'Alger (Sila), cet ouvrage de 226 pages a été écrit par «devoir de témoigner et de transmettre», devant guider chaque acteur de cette période soucieux de «participer à l'écriture de l'histoire de la révolution algérienne qui n'est pas achevée», justifie l'auteur.

Né en 1931, Djillali Leghima remonte aux premières années de son enfance dans le village de Soumaâ en Kabylie. Il revient sur sa scolarité, les conditions de vie très difficiles des Algériens pendant la seconde guerre mondiale ainsi que sur ses premiers contacts avec des militants du Mtd (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) en 1947, l'année de la tournée de Messali Hadj dans la région. Immigré en France en 1951, l'auteur passera onze ans dans ce pays où il se retrouvera ouvrier, affilié à la Confédération générale du travail (Cgt, syndicat). De ces années de dur labeur, il dressera, d'abord, un tableau des conditions de vie et de travail des Algériens en France. Sur l'engagement politique des émigrés, l'auteur s'arrête sur un épisode dou-

oureux pour évoquer le massacre du 14 juillet 1953: six manifestants parmi les travailleurs algériens qui arboraient le drapeau algérien et scandaient des slogans hostiles au colonialisme, trouvèrent la mort en ce jour censé célébrer la libération de la France du nazisme. Après être longuement revenu sur le crise du Mtd à l'été 1954, Djillali Leghima fait état de deux tentatives de rapprochement, en juillet 1954, entre le Fln et Messali Hadj, à l'initiative de Mohamed Boudiaf et Mustapha Ben Boulaid (deux membres du Groupe de 22), ainsi que de Abbane Ramdane au printemps 1955. Ces initiatives essuieront un refus catégorique de Messali qui «n'avait pas confiance en ces jeunes, pourtant messalistes et militants du Ppa/Mtd», souligne l'auteur.

Outre les rivalités et violences entre le Fln et le Mna (Mouvement national algérien), l'ouvrage évoque la logistique mise en place pour organiser la fédération de France du Fln ainsi que la collecte, la sécurisation et l'acheminement de l'argent provenant des cotisations des travailleurs algériens en France en guise de participation à l'effort de guerre. Djillali Leghima



rapporte également le bilan «déplorable» des affrontements entre les militants des deux organisations qui auront fait «4500 morts et environ 900 blessés», selon les chiffres qu'il avance.

Un compte rendu détaillé des actions de l'Organisation spéciale du Fln (Os), chargé d'ouvrir un nouveau front de la guerre sur le sol français fait aussi état d'une centaine d'opérations de sabotage et d'attaques armées, menées entre le 25 août et le 30 septembre 1958. L'auteur n'omet pas d'évoquer le

soutien «précieux» apporté à la cause algérienne par des Français appartenant généralement au «monde médiatique et intellectuel, et qui rassemble chrétiens de gauche, communistes, trotskistes et syndicalistes». L'arrestation en février 1960, puis le procès d'une vingtaine de membres de ce réseau, provoquera la publication de «droit à l'insoumission», un manifeste signé par 121 intellectuels parmi les noms les plus prestigieux de l'élite intellectuelle française.

Autre détail d'importance, l'ou-

vrage situe le nombre de militants à 150 000 hommes et femmes structurés au sein de la fédération de France du Fln.

En plus d'avoir fourni un «apport financier appréciable» et constitué une véritable force de frappe, la wilaya VII, appelée communément Fédération du Fln, devait payer un lourd tribut à la révolution avec plus de 3000 morts et quelque 30.000 militants jetés dans les prisons et autres centres d'internement.

APS

Des historiens évoquent les changements sociaux en Algérie après la première guerre mondiale



Des historiens algériens et français ont abordé, lors d'une rencontre vendredi à Alger, les changements sociaux intervenus en Algérie après la première guerre mondiale ainsi que les prémices d'une prise de conscience de la société algérienne face au colonialisme français.

Organisée en marge du 24^e Salon international du livre d'Alger (Sila), ouvert jeudi, la rencontre a réuni les historiens Malika Rahal, Abdelmadjid Merdaci, Fouad Soufi et le Français Olivier Le Cour Grandmaison autour du thème «1919: l'Algérie face aux défis de sa liberté et du siècle».

L'historienne et chercheur Malika Rahal a évoqué la loi modifiant le statut juridique des indigènes d'Algérie, dite loi Jonnart, qui a «octroyé certains droits» à quelque 180 000 Algériens enrôlés pendant la première guerre mondiale (1914-1918).

Cette loi fixe «les conditions d'accès à la citoyenneté» dont celle d'avoir pris part à une cam-

pagne de guerre et ouvre certaines fonctions administratives aux Algériens, rappelle l'historienne qui souligne l'apparition, dès les années 1920, de publications éditées par des associations et clubs fraîchement créés.

Pour sa part le politologue français Olivier Le Cour Grandmaison, spécialiste de l'histoire coloniale a abordé la naissance de l'International communiste en 1919 et qui a pris position contre l'impérialisme colonial de la France et du Royaume-Uni.

Pour le politologue, l'image des gouvernements européens a été sérieusement écornée après le premier conflit mondial qui a «mis la supériorité technique de l'Europe au service d'une guerre industrialisée».

Pour l'historien Fouad Soufi, cette période a introduit des changements sociaux «anecdotiques», mais «significatifs», touchant les habitudes vestimentaires et alimentaires des Algériens. Ces muta-

tions seront observées, d'ailleurs, dans le milieu des ouvriers agricoles, mais aussi suite à l'apparition du salariat et du syndicalisme, ce dernier donnant rapidement lieu aux contestations d'ordre social et à une forme organisation de la société civile.

Abdelmadjid Merdaci rappellera, à ce propos, que cette période a connu une mouvement migratoire interne et un début d'«urbanisation» accompagné de la création d'associations et de «clubs musulmans» dans des villes comme Alger, Tlemcen et Constantine. D'autres rencontres thématiques dont un podium dédié aux jeunes écrivains et des conférences sur la littérature et le théâtre, la poésie melhoun et autre bande dessinée sont également au programme du salon.

Le 24^e Sila est ouvert au public tous les jours de 10 heures à 19 heures jusqu'au 9 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

WILAYA D'ILLIZI
NIF 099133019000141

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

En application des articles 40, 82 et 161 du décret présidentiel N°247/15 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

La direction des ressources en eau de la wilaya d'Illizi déclare infructueux l'avis d'Appel d'Offre Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N° : 03/2019 paru dans les quotidiens nationaux «DK News et El Biled le : 19/06/2019», relatif à :

OPERATION : Réhabilitation et équipement des forages dans les zones éparées de la wilaya d'Illizi.

PROJET : Réhabilitation et équipement des forages dans les zones éparées de la wilaya d'Illizi (Tadanet, Tafassasset, plateau Tamadjart) et d'autre localité (Afra, Dider, belbachir et In El Kours)
Pour motif : Dépassement d'AP.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des motifs de l'infructuosité du présent avis peuvent se rapprocher du service concerné au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

DK NEWS

Anep : 1916023590 du 03/11/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'industrie et des mines
Direction de l'industrie et des mines de la Wilaya d'El-Oued

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction de l'industrie et des mines de la Wilaya d'El-Oued, Annonce l'ouverture d'un concours sur titre pour recrutement dans les grades suivants:

Grade	Spécialité	Nombre de postes	Dossier du candidat
Ingénieur principal de l'industrie et de la protection des investissements	Les candidats titulaires d'un diplôme de magistère ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités : normalisation industrielle, mécanique électromécanique, électrotechnique électronique, chimie industrielle maintenance industrielle, agro-industrie et manufacturière, sécurité industrielle industrie du froid, projet industriel technologie industrielle, développement industriel, stratégie industrielle, génie industriel	01	- demande manuscrite - une copie de la carte d'identité - une copie des relevés de notes années d'études ou de formation. - une copie du diplôme - attestation de travail (si elle existe) - deux enveloppes avec adresse du candidat. - une fiche de renseignement rempli par le candidat

Le dossier doit être déposé au niveau de la direction de l'industrie et des mines de la Wilaya d'El-Oued cité 08 mai 1945 El-Oued dans un délai de 15 Jours de travail à compter de la date de parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

Observation: tout dossier incomplet ou déposé après délai ne peut être pris en considération.

DK NEWS

Anep : 1916023584 du 03/11/2019

SPORT AQUATIQUE /
PLONGÉE EN APNÉE -
CHALLENGE :**Une première historique pour la gent féminine à Bab El Oued**

Le Challenge de plongée sous marine, prévu samedi (13h30) à la piscine du Complexe El Kettani de Bab El Oued constituera une première historique pour l'apnée féminine, qui selon les organisateurs sera présente avec cinq à six athlètes.

Trois épreuves sont inscrites au programme de ce Challenge, à savoir : l'apnée dynamique, l'apnée statique et le 4x25, a-t-on appris auprès du moniteur fédéral, Driss Ouadah.

Cette compétition sera à la fois une préparation pour les athlètes et un test d'évaluation pour les moniteurs, avant la Coupe d'Algérie de plongée, prévue au mois de décembre prochain, a-t-on encore appris de mêmes sources.

En Algérie, comme dans plusieurs autres pays, la pratique de la plongée en apnée a connu un essor à partir du début des années 1990, boostée par le film «Le Grand Bleu», de Luc Besson, qui relatait la vie de l'ancien champion français, Jacques Mayol.

«Au début, la pratique de cette discipline était exclusivement masculine, mais depuis 2015, nous avons assisté à un important engouement de la part de la gent féminine» a indiqué Ouadah, ajoutant «la première licence de longé féminine a été délivrée en 2018 et elle a été attribuée à Wissam Drissi : une ancienne nageuse reconvenue en plongeuse en apnée».

Aujourd'hui, cette discipline compte plusieurs licenciées féminines, dont une grande partie sera présente à la Coupe d'Algérie, prévue au mois de décembre prochain.

TENNIS/CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE SENIORS: Youcef Rihane et Yasmine Boudjadi sacrés

Les joueurs Youcef Rihane (GS Pétroliers) et Yasmine Boudjadi (AS Sûreté nationale) ont remporté les tableaux du simple des Championnats d'Algérie seniors (messieurs et dames), clôturés samedi au Mitidja tennis club de Boufarik (Blida).

En simple messieurs, le jeune et talentueux Rihane (18 ans) a dominé le très expérimenté Abdelhak Hameurlaine (47 ans) en deux sets (6-3, 6-0).

«La finale face à Hameurlaine a été très compliquée et il fallait être concentré dès les premiers points.

Maintenant, je dois reprendre les entraînements pour préparer les prochaines échéances, notamment les Jeux méditerranéens d'Oran-2021», a indiqué à l'APS, Rihane.

Chez les dames, le titre est revenu à Yasmine Boudjadi (24 ans) après sa victoire devant Inès Bekrar (GS Pétroliers/16 ans) en deux sets (6-3, 6-3).

«Je suis très heureuse d'avoir remporté le titre de championne d'Algérie après cinq défaites de suite en finale.

Le niveau technique de ce rendez-vous était très élevé car l'élite du tennis algérien et les athlètes des différentes équipes nationales étaient là.

Je me suis donnée à fond depuis l'entame de la compétition que j'ai essayé de gérer match par match.

Je dois travailler plus en vue des prochains tournois internationaux», a réagi Boudjadi après son sacre.

En double messieurs, Youcef Rihane et Ryad Anseur (GSP) se sont adjugés le titre après leur succès, vendredi soir, devant leurs coéquipiers Abdelhak Hameurlaine et Sid-ali Akilil sur le score de 6-2, 6-3.

En dames, le sacre est revenu à Inès Bekrar et Bouchra Mebarki (GSP) après leur victoire devant les joueuses de l'ASSN, les sœurs Hanine et Yasmine Boudjadi (6-4, 6-4).

Le tournoi a été marqué par l'absence, pour des raisons «personnelles», des vainqueurs de l'édition 2018, Mohamed Nazim Makhoulf (GS Pétroliers) et Amira Benaïssa (AS Sûreté nationale).

Ce rendez-vous sera suivi dès samedi après-midi par le Championnat national «par équipes» qui s'étalera sur trois jours.

**DAMES :
Le palmarès**

Palmarès complet des Championnats d'Algérie de tennis (dames) depuis la première édition disputée en 1977, après le sacre de Yasmine Boudjadi, samedi à Boufarik (Blida) :

1977: Yamina Hassan
1978: Yamina Hassan
1979: Yamina Hassan
1980: Yamina Hassan
1981: Samira Mahmoudi
1982: Yamina Hassan
1983: Yamina Hassan
1984: Warda Bouchabou
1985: Warda Bouchabou
1986: Farida Hassan
1987: Fariza Nouara Cherif
1988: Samira Mahmoudi
1989: Samira Mahmoudi
1990: Lamia Hameurlaine
1991: Warda Bouchabou
1992: Warda Bouchabou
1993: Warda Bouchabou
1994: Warda Bouchabou
1995: Warda Bouchabou
1996: Nabila Bouchabou
1997: Lamia Hameurlaine
1998: Warda Bouchabou
1999: Sihem Benyoucef
2000: Sanaâ Bensalah
2001: Sihem Benyoucef
2002: Sanaâ Bensalah
2003: Sanaâ Bensalah
2004: Sarah Meghoufel
2005: Assia Halo
2006: Assia Halo
2007: Assia Halo
2008: Assia Halo
2009: Assia Halo
2010: Assia Halo
2011: Assia Halo
2012: Assia Halo
2013: Assia Halo
2014: Amira Benaïssa
2015: Amira Benaïssa
2016: Amira Benaïssa
2017: Amira Benaïssa
2018: Amira Benaïssa
2019: Yasmine Boudjadi.

**MESSIEURS :
Le palmarès**

Palmarès complet des Championnats d'Algérie de tennis (messieurs) depuis la première édition disputée en 1963, après le sacre de Youcef Rihane, samedi à Boufarik (Blida) :

1963: Abdesselam Mahmoudi
1964: Abdesselam Mahmoudi
1965: Abdesselam Mahmoudi
1966: Abdesselam Mahmoudi
1967: Abdesselam Mahmoudi
1968: Abdesselam Mahmoudi
1969: Abdesselam Mahmoudi
1970: Abdesselam Mahmoudi
1971: Abdesselam Mahmoudi
1972: Abdesselam Mahmoudi
1973: Abdesselam Mahmoudi
1974: Sebti Bounaib
1975: Sebti Bounaib
1976: Sebti Bounaib
1977: Hocine Younes
1978: Abdesselam Mahmoudi
1979: Yacine Amier
1980: Abdelhalim Azzi
1981: Abdelhalim Azzi
1982: Yacine Amier
1983: Abdelhalim Azzi
1984: Kamel Djamel Harrad
1985: Réda Galou
1986: Yacine Amier
1987: Réda Galou
1988: Yacine Amier
1989: Réda Galou
1990: Réda Galou
1991: Mohamed Mahmoudi
1992: Abdelhak Hameurlaine
1993: Noureddine Mahmoudi
1994: Abdelhak Hameurlaine
1995: Abdelhak Hameurlaine
1996: Ouassel Hared
1997: Abdelhak Hameurlaine
1998: Abdelhak Hameurlaine
1999: Abdelhak Hameurlaine
2000: Abdelhak Hameurlaine
2001: Noureddine Mahmoudi
2002: Abdelhak Hameurlaine
2003: Noureddine Mahmoudi
2004: Sid Ali Akkal
2005: Abdelhak Hameurlaine
2006: Abdelhak Hameurlaine
2007: Abdelhak Hameurlaine
2008: Ouassel Hared
2009: Abdelhak Hameurlaine
2010: Abdelhak Hameurlaine
2011: Abdelhak Hameurlaine
2012: Abdelhak Hameurlaine
2013: Abdelhak Hameurlaine
2014: Abdelhak Hameurlaine
2015: Abdelhak Hameurlaine
2016: Abdelhak Hameurlaine
2017: Youcef Rihane
2018: Mohamed Nazim Makhoulf
2019: Youcef Rihane.

**LUTTE/CHAMPIONNAT DU MONDE (U-23):
Sid Azara Bachir éliminé au premier tour**

Le lutteur algérien Sid Azara Bachir (gréco-romain) a été éliminé dès le premier tour des championnats du monde des moins de 23 ans (U-23), organisés du 28 octobre au 3 novembre à Budapest en Hongrie. Le médaillé d'or aux Jeux africains 2019 de Rabat et champion d'Afrique en titre de la catégorie des 87 kg a été battu par l'Indien Kumar Sunil (7-2), alors qu'il menait au score jusqu'à la dernière minute du combat.

Conduit par l'entraîneur national Maazouz Bendjedda, Sid Azara avait pris



part du 20 au 30 octobre à un camp d'entraînement à Budapest pour préparer au mieux le rendez-vous mondial de Budapest. Sid Azara (7e mondial) est le seul algérien engagé par la Fédération algérienne des luttes

associées aux mondiaux des moins de 23 ans qui s'annonçaient important pour le lutteur algérien qui avait l'occasion de jauger ses capacités avec les meilleurs athlètes mondiaux de la discipline

**ATHLÉTISME / CHALLENGE DES 13 MARTYRS (5^E ÉDITION):
Victoire d'Athamna et Sennani**

Les coureurs Noureddine Athamna (Khenchela) et Riham Sennani (Alger) ont remporté la 5e édition du Challenge des 13 martyrs, disputée vendredi, sur une distance de 12 kilomètres à Béjaïa.

Derrière Athamna, Fethi Meftah (Tlemcen) et Ismaïl Yechekour (Tissemsilt) ont complété le podium chez les messieurs, alors que chez les dames, c'est Saïda

Bouadjaïb (Alger) qui a pris la deuxième place, devant Sihem Ait Athmane, de Béjaïa (3e).

Cette course, organisée par le club local AM Béjaïa et été l'occasion pour la famille de l'athlétisme algérien de rendre hommage à feu Rezki Azaoum, le Secrétaire Général de la Fédération, décédé dernièrement, à son retour des Mondiaux

de Doha. Pendant la cérémonie protocolaire, une plaquette commémorative a été remise à Nazih Azaoum, le fils du défunt, qui était accompagné de son cousin, Saïd. Cette course a été organisée dans le cadre des événements commémoratifs du déclenchement de la Guerre de Libération Nationale, coïncidant avec la date du 1er novembre.

CYCLISME / TOUR DU FASO (8^E ÉTAPE): L'Algérien Hamza Mansouri s'impose au sprint

L'Algérien Hamza Mansouri a remporté la 8e étape du Tour cycliste du Faso-2019, courue vendredi entre Bobo Dioulasso et Sindou sur une distance de 137,5 km. Mansouri avec un chrono de (3:00:50) a devancé au sprint les deux Rwandais Seth Hakizimana et Jean Claude Uwiziye.

Deux autres algériens ont terminé dans le Top 10 de l'étape : Mohamed Bouzidi (8e) et Islam Mansouri (9e).

Au classement général, Hamza Mansouri occupe la 6e place à 3 minutes et 41 secondes du leader l'Angolais Dario Antonio (22:01:11) qui devance son compatriote Bruno César Araujo, alors que le Suisse Jonas Doring complète le podium.

Samedi, la 9e étape du Tour du Faso mènera le peloton de la ville de Bobo Dioulasso vers Diebogou sur une distance de 133,3 km. Treize (13) pays dont l'Algérie, représentée par 6 coureurs, prennent part à cette 32e édition du Tour du Faso, programmée en 10 étapes.



CYCLISME : Moncef Berkani, du MAJD Blida, victime d'un grave accident de circulation

Le cycliste Moncef Berkani, sociétaire du club MAJD Blida, a été victime d'un grave accident de circulation mercredi, alors qu'il effectuait une séance d'entraînement sur route, a-t-on appris au

près de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). «Berkani a été percuté par un camion et c'est sa jambe gauche qui le plus souffert» a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué.

Selon les mêmes sources, le cycliste du MAJD Blida a été hospitalisé immédiatement après son accident et «il doit subir une intervention chirurgicale» dans les plus brefs délais.

NBA: Brooklyn stoppe Houston

Brooklyn, emmené par Taurean Prince (27 points) et Kyrie Irving, auteur de paniers importants en fin de match, s'est imposé face à Houston (123-116), qui restait sur trois succès de rang, vendredi en saison régulière NBA. Les deux équipes, qui nourrissent des ambitions pour les prochains play-offs, présentent désormais un

même bilan de trois victoires et deux défaites.

Le début de rencontre a été trompeur, Houston prenant ses distances au premier quart-temps (33-24) et James Harden mystifiant Irving avec un dribble croisé dans le zig qui a fait partir son vis-à-vis dans le zag.

Mais petit à petit, les Nets, plus patients et mieux orga-

nisés collectivement, ont repris le dessus, à l'image d'Irving, qui a réussi un joli 5 sur 8 à trois points dont deux inscrits dans le «money time». Auparavant, Brooklyn avait pu compter sur Prince, également adroit à longue distance (6 sur 10) et Caris LeVert (25 pts). Sur l'ensemble du match, l'équipe a réussi 19 paniers à trois

points sur 32. La performance collective tranche avec l'individualité, certes prolifique mais forcenée, d'un Harden qui a fini avec 36 points, mais à 10 sur 31 aux tirs, dont 2 sur 16 à trois points. Quant à Russell Westbrook, ses 27 points, 8 passes, 7 rebonds et 4 interceptions plaident vainement pour son activité.

NBA: «King» James et les Lakers viennent à bout de Doncic et Dallas

LeBron James et Luka Doncic, auteurs chacun d'un triple-double, se sont livrés un extraordinaire duel, qui est revenu aux Los Angeles Lakers sur le parquet de Dallas (119-110 a.p.), après un match intense, digne des play-offs, vendredi en NBA.

L'oeil du tigre.

En prenant un coup de coude involontaire à la mâchoire dès les premières minutes, James a compris que la soirée serait rugueuse chez des Mavericks à l'ambition retrouvée, avec son duo Doncic/Kristaps Porzingis déterminé à prendre la relève du retraité Dirk Nowitzki.

Alors LeBron s'est mis en mode «King», maintenant quasiment à lui seul les Lakers dans le match au 4e quart-temps, sans oublier d'impliquer ses artilleurs préférés comme Danny Green, servi sur la dernière action pour arracher l'égalisation d'un panier à trois points. «Tout n'est que répétition», a répondu LeBron, interrogé en fin de match sur cette formidable passe.

«On travaille beaucoup ces situations et quand on les parfait à l'entraînement, ça devient plus facile en match». Même à trois secondes de la fin? Pas pour

tout le monde. En tout cas cela a eu l'effet d'un coup de massue pour Dallas qui pensait tenir la victoire quelques instants auparavant, avec Doncic qui avait fait preuve de la même clairvoyance pour trouver Dorian Finney-Smith, également à trois points.

L'espoir ayant changé de camp, James a parachevé son grand oeuvre avec 8 points en prolongation, pour offrir un quatrième succès de rang à L.A., avec une ligne statistique personnelle impressionnante de 39 points, 16 passes, 12 rebonds et 4 interceptions. Une performance qu'il doit à celle également de haut vol de celui dont il est l'idole et qui lui a tenu la dragée haute tout le match.

Luka Doncic, auteur de 31 points, 15 passes et 13 rebonds, peut se consoler en ayant réussi son 10e triple-double



(trois statistiques à 10 ou plus). A 20 ans, il fait bien mieux que Magic Johnson et... James, qui n'en avaient réussi «que» sept et cinq, avant leurs 21 ans. «On ne sait jamais qui on inspire. Je réalise que j'ai inspiré un gamin qui n'a pas grandi en Amérique et qui aujourd'hui a fait un grand match», a déclaré James, dont les 14 ans d'écart avec le Slovène ne se sont pas vus sur le parquet. Sinon dans sa capacité à pouvoir forcer la décision à lui seul dans ce type de match.

OUARGLA: Quelques 200 concurrents à la 2^{ème} édition des courses de méharis

Près de 200 concurrents ont pris part à la 2ème édition des Courses de méharis d'Ouargla, clôturées vendredi.

Les participants à cette manifestation, coïncidant avec les festivités du 65ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, sont issus de différentes régions du pays, dont Tamnasset, Illizi, El-Menea et Ouargla et de pays voisins (Tunisie, Libye, Niger et Mali), a indiqué à l'APS Ayat Allah Benmansour, président du club Rimel de courses de méharis (partie organisatrice), basé dans la commune de Ain El-Beïda (Ouargla).

Au programme de cet événement, une course dédiée aux Hachyane (jeunes méharis) sur un parcours de 10 km et le challenge El-Sayf Edhababi (l'épée d'or) qui s'est déroulé sur une distance de 15 km au niveau du parcours de Krima dans la commune de Rouissat, en plus d'une course sur diverses distances dans la zone d'El-Bekrate, jouxtant l'intersection Ouargla/Hassi Messaoud/Tougourt, a-t-il précisé.

Organisé en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Ouargla et le concours d'entrepreneurs locaux, ce rendez-vous sportif a pour objectif de promouvoir les courses de méharis pour développer la pratique de cette discipline sportive et suivre à son intégration parmi les disciplines agréées en Algérie, a-t-il expliqué.

M. Benmansour a souligné, en outre, l'importance de soutenir cette discipline sportive à Ouargla qui recense plus de 250 adeptes répartis sur 22 clubs, affirmant dans ce cadre qu'un projet de réalisation d'un parcours dédié à l'organisation de courses de méharis, d'une superficie de dix hectares à Ain El-Beïda, a été retenu, en attendant la mobilisation de l'enveloppe financière nécessaire pour lancer les travaux.

Approchés par l'APS, des participants ont affirmé que le développement des courses de méharis, à travers l'encouragement des associations et clubs actives dans ce domaine et la mobilisation des moyens nécessaires, contribuera à la valorisation et la promotion aussi de la destination touristique du Sud.

HAND - CHAMPIONNAT ARABE CADETS : Tunisie- Koweït en finale dimanche

La finale du championnat arabe cadets de handball mettra aux prises la Tunisie (pays hôte) au Koweït, dimanche à 16h00 à la salle de Béni Khar (Cap Bon).

Les sélections tunisienne et koweïtienne ont terminé en tête de la compétition à l'issue de la phase de poules avec 8 points chacun en cinq matchs disputés.

Lors de la cinquième et dernière journée disputée vendredi, sélection koweïtienne a battu sur le fil son homologue marocaine (26-25).

Le Koweït qui compte quatre victoires et une défaite, concédée face à la Tunisie, termine à égalité de points (8) avec le sept tunisien, lui-même comptant quatre succès et une défaite essuyée vendredi face à l'Arabie saoudite.

Le Maroc et l'Arabie Saoudite qui ont terminé à la 3e place (6 pts chacun) disputeront le match de classement pour la 3e place. La compétition se déroule sous forme de championnat et les deux premiers disputeront la finale, tandis que les 3e et 4e joueront le match de classement pour la troisième.

FRANCE/ OGC NICE:

Adam Ounas proche d'un retour dans le groupe

L'international algérien Adam Ounas, éloigné des terrains depuis plus d'un mois à cause d'une blessure au genou, devrait effectuer son retour dans le groupe la semaine prochaine, a révélé ce vendredi l'entraîneur de l'OGC Nice.

«Ounas s'est entraîné ce matin en solo après son retour de blessure. Il ne jouera pas la rencontre de demain contre Reims mais son retour officiel avec le groupe pourrait être lors de la journée d'après face à Bordeaux le 8 novembre prochain» a déclaré Patrick Vieira en conférence de presse.

Ounas s'était blessé le 24 septembre dernier, lors de la défaite dans le derby de la côte d'Azur contre l'AS Monaco (1-3).

C'était sur une action litigieuse, qui aurait pu valoir un penalty aux Aiglons, et sur laquelle Ounas s'était blessé au genou, avant de quitter la pelouse sur civière. Le joueur algérien avait subi début octobre dernier une petite intervention au niveau du genou.

Le coach azuréen avait alors parlé de six à huit semaines d'indisponibilité du joueur. Le champion d'Afrique avait manqué les deux derniers matchs, de l'équipe nationale algérienne, le 10 octobre au stade Mustapha-Tchaker contre la République Démocratique du Congo (1-1), et le 15 octobre à Lille face à la Colombie (3-0). Sa convocation pour les deux prochains matchs des Verts contre respectivement la Zambie le 14 novembre à Blida et le Botswana le 18 du même mois à Gaborone, est improbable.

LIGUE 1/USM BEL ABBÈS :

L'entraîneur Abdelkader Iaïche sur le départ

L'entraîneur de l'USM Bel-Abbès, Abdelkader Iaïche, pourrait jeter l'éponge après le match à domicile contre la JS Kabylie lundi (18h45) comptant pour la mise à jour de la 6e journée de la Ligue 1 de football, a-t-on appris samedi de son entourage.

Iaïche ne serait pas chaud à poursuivre sa mission en raison des interminables problèmes prévalant dans le club à cause notamment de la crise financière aigue dans laquelle se débat l'USMBA depuis un bon bout de temps, précise-t-on de même source.

Arrivé à l'USMBA il y a près de deux mois, Iaïche attend toujours que la direction de la formation de la "Mekerra" honore ses engagements financiers envers lui, poursuit-t-on.

L'ancien entraîneur du CA Bordj Bou Arréridj, du CR Belouizdad et plusieurs autres clubs des deux premiers paliers, avait succédé à Younef Ifticene, parti dès la première journée. Ce dernier avait remplacé Sid Ahmed Slimani, limogé peu avant le coup d'envoi du championnat, rappelle-t-on.

Sous la houlette de Iaïche, les Vert et Rouge, auteurs d'un départ raté en championnat, ont obtenu sept points de 12 possibles, ce qui leur a permis de quitter la lanterne rouge.

Néanmoins, la situation au sein de cette équipe s'est dégradée à nouveau après le mouvement de grève déclenché par les joueurs la semaine passée pour revendiquer la régularisation de leur situation financière.

Certes, les camarades du jeune capitaine d'El-Khedra, Abdenour Belhocini, ont repris le travail, mais le fait de faire l'impasse sur pas moins de quatre séances d'entraînement risque de leur jouer un mauvais tour contre la JSK, prédisent les spécialistes.

Après neuf journées de compétition, l'USMBA, qui a patienté jusqu'à la dernière journée de la saison passée pour assurer son maintien parmi l'élite, occupe la 15e et avant dernière place au classement de la Ligue 1, mais avec deux matchs en moins.

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE BIS/RETOUR) PARADOU AC - KAMPALA CITY : Les Algérois à 90 minutes des poules

Auteur d'un match nul prometteur en déplacement (0-0), le Paradou AC tentera de valider son billet pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en affrontant dimanche les Ougandais de Kampala City au stade du 5-juillet (20h45), dans le cadre de la seconde manche des 16es de finale bis.



Le PAC, qui aurait pu prétendre à un meilleur résultat lors de la première manche, sera contraint de faire le jeu et s'imposer face à une équipe ougandaise imprévisible, capable du meilleur comme du pire.

«Désormais, nous avons une idée assez claire sur notre adversaire et ses points faibles, que nous allons mettre à profit pour essayer de le battre. Kampala City développe un jeu plaisant, mais il laisse beaucoup d'espaces en défense», a affirmé le milieu de terrain offensif du Paradou Adam Zorgane.

Pour espérer poursuivre l'aventure dans cette compétition, le PAC, dont il s'agit de sa première participation continentale de son histoire, doit faire preuve de plus d'efficacité et de lucidité sur le plan offensif, véritable maillon faible de l'équipe depuis le début de la saison

avec 3 buts inscrits en Ligue 1 en 7 rencontres.

Sur le plan de l'effectif, l'entraîneur portugais Francisco Alexandre Chalo devra composer sans les services de l'attaquant Ryad Benayad, touché aux ligaments croisés et indisponible pendant une période allant jusqu'à 6 mois. De son côté, Kampala City (KCCA), reversé en Coupe de la Confédération, après son élimination en 16es de finale de Ligue des champions par les Angolais de Petro Atlético de Luanda (aller : 0-0, retour : 1-1), abordera ce manche décisive avec l'intention de jouer son va-tout jusqu'au bout et pourquoi pas créer la surprise. Rappelons que le CR Belouizdad, l'autre représentant algérien dans cette épreuve, a été éliminé en 16es de finale par les Égyptiens de Pyramids FC (aller : 1-1, retour : 0-1).

Programme

Programme des rencontres des 1/16 de finale bis (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football, prévues dimanche et mardi :

Dimanche :
 Aller
 RS Berkane (Maroc) - Fosa Juniors (Madagascar) 0-2
 Al-Masry (Égypte) - Côte d'Or FC (Seychelles) 4-0
 Motema Pembe (RD Congo) - Gor Mahia (Kenya) 1-1
 Hassania Agadir (Maroc) - Green Eagles FC (Zambie) 1-1
 Paradou AC (Algérie) - Kampala City (Ouganda) 0-0
 Pyramids FC (Égypte) - Young Africans (Tanzanie) 2-1
 Bidvest Wits (Afrique du Sud) - UD Songo (Mozambique) 2-1
 Djoliba AC (Mali) - Elect Sport (Tchad) 1-0
 FC Saint Pedro (Côte d'Ivoire) - Asante Kotoko (Ghana) 0-1
 TS Galaxy (Afrique du Sud) - Enyimba FC (Nigeria) 0-2
 Rangers FC (Nigeria) - ASCK (Togo) 1-2
 Bandari FC (Kenya) - Horoya AC (Guinée) 2-4
 Zanaco FC (Zambie) - Cano SA (Guinée Equatoriale) 2-1
 Proline FC (Ouganda) - Al-Nasr (Libye) 2-2
 Triangle FC (Zimbabwe) - FC Nouadhibou (Mauritanie) 0-2
 Mardi :
 ESAE FC (Bénin) - Génération Foot (Sénégal) 1-0.

CAN-2021 (ÉLIMINATOIRES/GROUPE H) : 1RE JOURNÉE: ALGÉRIE-ZAMBIE: L'Éthiopien Tessema au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre éthiopien Bamlak Weyesa Tessema pour diriger le match Algérie-Zambie, prévu le 14 novembre à 20h00 au stade Mustapha Tchaker à Blida, pour le compte de la première journée, groupe H, des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des

nations (CAN-2021). Tessema sera assisté de ses compatriotes Kindie Mussie et Tigle Gizaw Belachew, alors que le 4e arbitre sera Tewodros Litiku.

Agé de 39 ans, Tessema a déjà officié les rencontres de l'Algérie dont la dernière en date, celle des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations-

2019 en Égypte contre la Côte d'Ivoire, remportée par les Verts aux tirs au but. L'Éthiopien est devenu arbitre FIFA en 2009 et a dirigé de grands matchs sur le continent africain, à l'instar de la finale retour de la Ligue des Champions 2018 entre l'Espérance de Tunis et Al Ahly.

FRANCE - NÎMES :

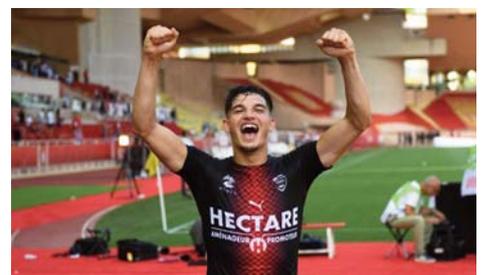
Remis d'une blessure, Ferhat opérationnel contre Rennes

L'international algérien Zinedine Ferhat, remis de sa blessure au genou, figure dans le groupe nîmois convoqué pour affronter le Stade Rennais samedi soir (20h00) pour le compte de la 12e journée du championnat de France de Ligue 1, a indiqué le club sur son site officiel. L'ailier droit algérien (26 ans) remplace Valério dans le groupe des dix-huit joueurs nîmois retenus pour la réception de Rennes.

L'ancien joueur de l'USM

Alger s'est blessé tout seul au genou lors d'une séance d'entraînement le 17 octobre dernier. Il avait manqué les derniers matchs de Nîmes en championnat et en coupe de la Ligue.

Son retour annoncé est une bonne nouvelle pour le sélectionneur national Djamel Belmadi en vue des deux prochains matchs des "Verts" contre respectivement la Zambie le 14 novembre à Blida et le Botswana le 18 du même mois à



Gaborone pour le compte des deux premières journées des qualifications de la CAN-2021 (groupe H).

Dortmund s'est positionné pour Mandzukic

Sous contrat jusqu'en juin 2021 avec la Juventus Turin, le footballeur de 33 ans figure sur les tablettes du Borussia Dortmund, dixit les informations de TMW. En quête d'un élément offensif en janvier prochain, le club allemand prévoit de contacter prochainement la Vieille Dame au sujet de l'ancien joueur du Bayern Munich. Jamais apparu avec les Bianconeri depuis le début de saison, Mario Mandzukic suscite aussi l'intérêt d'une formation chinoise.



Agüero vit un rêve éveillé

Élincelant avec le club mancunien depuis son arrivée en juillet 2011, soit plus de huit ans déjà, l'attaquant de Manchester City Sergio Agüero (31 ans, 9 matchs et 8 buts en Premier League cette saison) a fêté cette semaine, lors du succès contre Southampton (3-1) en League Cup, sa 350e apparition avec les Skyblues. Auteur d'un doublé, l'Argentin a renforcé sa légende et savoure plus que jamais son expérience en Angleterre.

"C'était difficile d'imaginer passer autant de temps avec un seul club quand j'ai commencé... Mais au fil du temps, il est devenu plus clair pour moi et c'était exactement ce que je voulais, a apprécié l'ancien de l'Atletico Madrid sur le site du club. (...) Je me sens chez moi dans ce club et dans cette ville. J'ai beaucoup aimé Manchester au fil des années. C'est une ville qui vit le football avec une grande intensité et, malgré la rivalité locale, la relation avec nos voisins a toujours été amicale et cordiale envers moi. (...) Je crois que venir à Manchester City est l'une des meilleures décisions que j'ai prises dans ma vie."

Solskjaer: "Martial a beaucoup mûri"

Après un début de saison tronqué par une blessure à l'ischio-jambier, Anthony Martial confirme son retour en forme du côté de Manchester United.

Buteur le week-end dernier lors de la victoire de son équipe à Norwich (3-1), l'attaquant français a été chaudement encouragé à poursuivre sur sa lancée par son entraîneur Ole Gunnar Solskjaer, qui a noté un véritable changement d'attitude chez l'ancien Monégasque.

"Il a beaucoup mûri dans son attitude à l'entraînement. Je pense que l'on va le voir à son meilleur dans les années à venir. Il semble plus heureux. En tant que numéro 9, il faut être obsédé par le but. Anthony Martial ressemble de plus en plus à un joueur qui veut vraiment marquer et pas seulement faire des trucs sur le terrain", a ainsi confié le manager norvégien en conférence de presse, en marge d'affronter Bournemouth ce samedi (13h30).

Cavani, c'est quoi le problème ?

De retour à la compétition après avoir soigné une blessure à la hanche, Edinson Cavani continue pourtant de ronger son frein. Une nouvelle fois remplaçant lors de la défaite du PSG à Dijon (2-1), vendredi soir, le "Matador" doit se contenter,

pour le moment, d'un rôle de doublure.

Quatre à la suite. De nouveau à la disposition de Thomas Tuchel, après une longue blessure à la hanche qui l'a écarté des terrains durant plus de deux mois, Edinson Cavani vient d'enchaîner un quatrième match de rang sur le banc des remplaçants, ce vendredi soir, à l'occasion de l'inattendu succès de Dijon face au PSG (2-1), en ouverture de la 12e journée de Ligue 1. "Pas complètement heureux", selon son entraîneur, le "Matador" se contente à l'heure actuelle des miettes laissées par ses concurrents de l'attaque. Une situation qui pose forcément question.



Gabriel Jesus prêt à jouer sur un côté

L'attaquant brésilien, régulièrement barré par Sergio Agüero en pointe, est prêt à évoluer sur un côté pour gagner sa place avec les Citizens. Aligné d'entrée en League Cup aux côtés d'Agüero, Gabriel Jesus sait que cette possibilité d'être titularisé en même temps que l'Argentin ne lui garantit pas une place dans le XI. Les deux joueurs sont initialement en concurrence pour le poste d'avant-centre à Manchester City.

BOLOGNE DISCUTE POUR ZLATAN IBRAHIMOVIC

A 38 ans, Zlatan Ibrahimovic pourrait être considéré comme en fin de course surtout après son choix de rejoindre la MLS et le Los Angeles Galaxy voilà un an et demi. Mais son aura est tel et ses statistiques parlant pour lui, le Suédois risque d'être l'une des stars du prochain Mercato hivernal ! Restera-t-il aux Etats-Unis ? Rejoindra-t-il Boca Juniors ? Ou fera-t-il son retour en Europe ? Les pistes sont nombreuses et une nouvelle vient de s'ajouter à la liste d'après le Corriere dello Sport. Le quotidien italien annonce que Bologne est entré en négociations avec Mino Raiola et serait prêt à accéder à la demande de l'agent, à savoir un contrat de 18 mois à 8 millions d'euros. Une destination surprise puisque le club n'est que 11ème du championnat mais qui pourrait faire revenir Ibrahimovic en Serie A. Une chose est sûre, le président Saputo, qui avait réussi à attirer Didier Drogba à l'Impact Montréal, est prêt à tout pour ce coup marketing et aurait déjà trouvé un sponsor pour payer en partie de l'engagement du Suédois.

MALI L'Algérie condamne «fermement» l'attaque terroriste contre l'armée malienne à Ansongo

L'Algérie a condamné «fermement» l'attaque terroriste meurtrière ayant ciblé, vendredi, les forces armées maliennes dans la localité d'Ansongo (nord-est du Mali), a indiqué samedi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali-Cherif. «L'Algérie condamne fermement l'attaque terroriste meurtrière perpétrée vendredi le 1er novembre 2019, à Indelimane, dans la localité d'Ansongo, ayant ciblé les forces armées maliennes», a souligné M. Benali-Cherif dans une déclaration à l'APS. L'Algérie qui «demeure convaincue que le gouvernement et le peuple maliens sauront faire face avec détermination à la menace terroriste jusqu'à son éradication et aux défis de l'heure en vue d'un retour définitif de la stabilité au Mali frère», exprime «sa solidarité avec le gouvernement et le peuple maliens et présente ses sincères condoléances aux familles des victimes», a-t-il ajouté. L'attaque terroriste contre l'armée malienne a fait 53 morts parmi les militaires, ainsi qu'un civil.

65^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DE NOVEMBRE: Gaïd Salah préside une réception en l'honneur de hauts cadres de l'Etat et de l'ANP

Le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire a présidé à l'occasion de la commémoration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution de libération nationale le 1er novembre 1954, une cérémonie vendredi soir à Alger en l'honneur de hauts cadres de l'Etat et de l'Armée nationale populaire (ANP), en activité et à la retraite, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



La cérémonie, organisée au Cercle national de l'Armée à Béni-Messous et qui s'inscrit dans le cadre des «grandes traditions de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à valoriser les dates et les événements phares de notre glorieuse histoire et à rendre hommage à nos vaillants martyrs», a vu la présence du président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale, Slimane Chenine, le Premier

ministre, Noureddine Bedoui, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Feniche, des membres du gouvernement, des Officiers généraux, des cadres supérieures de l'Etat, des personnalités nationales et des moudjahidines, lit-on dans le communiqué. A cette occasion, l'assistance a marqué une halte solennelle devant l'hymne national, interprété par la troupe musicale de la Garde Républicaine, suivie par la projection du film docu-

mentaire «L'Armée Nationale Populaire...les bras de loyauté et de développement», qui relate les réalisations de l'ANP dans divers domaines, et la visite d'une exposition de photographies retraçant les différentes étapes de la glorieuse Révolution de Novembre, depuis son déclenchement jusqu'à l'indépendance. La cérémonie a été clôturée par un jeu de feux d'artifice et la projection de photos et vidéos sur écran géant.

ENSEIGNEMENT Plus de 35 écoles participent au 2^e Salon algérien des langues et des séjours linguistiques



Plus de 35 écoles de langues dont quinze (15) étrangères prennent part au 2^e Salon algérien des langues et des séjours linguistiques, ouvert samedi à Alger.

Le salon s'adresse à toute personne «desirant perfectionner, apprendre et découvrir les langues étrangères ainsi que de nouvelles cultures», expliquent les organisateurs.

Les écoles participant à cet événement, qui se tient deux jours durant au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, proposeront aux visiteurs leurs programmes et offres. Outre les stands d'exposition, le programme du salon organisé par l'agence d'événementiel et de promotion culturelle «Phoenix Agency», comporte des tests de niveau et une vingtaine de conférences et ateliers thématiques sur, entre autres, la langue ukrainienne, le ton et la prononciation des lettres chinoises, les destina-

tions dans le monde des séjours linguistiques et l'apprentissage des langues à l'ère du numérique, selon les explications de Fares Temmache, co-fondateur du salon. Les établissements étrangers d'apprentissage des langues qui prennent part à cet événement sont de provenance d'Angleterre, de Chine, de Turquie, de Malte, de Malaisie, des Etats-Unis, et pour la première fois d'Ukraine, a-t-il fait savoir.

«L'idée de créer un salon algérien des langues est venue à partir du constat de l'existence de plus de 350 écoles de langues à Alger seulement. Donc nous avons pensé à regrouper dans un même espace un maximum d'établissements d'apprentissage de langues pour orienter les personnes désirant apprendre une langue et donner l'occasion aussi aux écoles nouvellement créées de présenter leurs offres et programmes», a indiqué M. Temmache.

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: 13 personnes arrêtées à Tamanrasset et Tindouf



Treize personnes ont été arrêtées vendredi et du matériel utilisé dans l'exploitation illégale de l'or saisi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset et Tindouf, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 1er novembre 2019 à Tamanrasset/6eRM et Tindouf/3eRM, treize (13) individus et saisi huit (08) groupes électrogènes, onze (11) marteaux piqueurs, trois (03) détecteurs de métaux et d'autres objets», précise le MDN.

Dans le même contexte,

«des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oum El Bouaghi/5eRM et Biskra/4eRM, six (06) individus et saisi huit (08) fusils de chasse et une quantité de munitions», ajoute la même source. A Ouargla (4eRM) et In Salah (6eRM), des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les services des Douanes «un (01) individu et saisi deux (02) camions et (14304) unités d'articles pyrotechniques», alors qu'à Béchar (3eRM) «un autre détachement a saisi (50) kilogrammes de kif traité». Par ailleurs, trente-deux (32) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à El Bayadh et Adrar, ajoute-t-on encore.

PRÉSIDENTIELLE

Le DGSN insiste sur la garantie du bon déroulement de l'élection présidentielle

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, a insisté sur la garantie du bon déroulement de l'élection présidentielle, prévue le 12 décembre prochain, appelant les éléments de la police à «redoubler d'efforts pour faire face à toutes formes de criminalité, notamment les menaces d'atteinte à l'ordre public ou toute autre activité criminelle susceptible d'entraver le bon déroulement de cette échéance importante et cruciale», a indiqué, vendredi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale. Supervisant une rencontre d'orientation, organisée à l'Ecole supérieure de police (ESP) Ali Tounsi (Alger), au profit des cadres et personnels de police des différents services opérationnels relevant des régions centre et sud, en vue «de s'enquérir des préparatifs et de la disponibilité des formations opérationnelles au niveau des sûretés de wilayas relevant des régions Centre et Sud, pour l'accompagnement des prochaines échéances», M. Ounissi a mis en avant «le niveau élevé» atteint par la Police algérienne, «en termes de ressources humaines



hautement qualifiées, de formation moderne et de moyens développés», en vue d'être au service du citoyen et assurer sa sécurité et celle de ses biens». Il a plaidé, à cet effet, pour «la consolidation de la coopération entre les différents services opérationnels de la police».

Appelant les éléments de la police à davantage de persévérance en vue de renforcer la sécurité et la sérénité publiques et d'accompagner le citoyen «dans le cadre d'une approche sécuritaire de proximité», M. Ounissi a affirmé que la Sûreté nationale «Euvre constamment au soutien de l'action de proximité et à l'association du citoyen et des médias à l'activation de l'équation sécuritaire, conformément aux lois et

réglementations en vigueur, et ce en consécration du principe de la police de proximité, ce qui est à même de renforcer, a-t-il dit, les canaux de communication avec la société civile». «Il est indispensable de consolider la coordination avec les partenaires sécuritaires à l'effet de lutter contre la criminalité et de prodiguer un service sécuritaire répondant aux aspirations du citoyen et aux exigences de l'étape actuelle», a-t-il souligné, louant «le rôle majeur» de l'Armée nationale populaire (ANP), dans «l'accompagnement, l'orientation et la contribution qu'elle ne cesse d'assurer en matière de lutte contre toute forme de criminalité et de protection renforcée des frontières, à travers la mobilisation de moyens et de forces ayant démontré leur efficacité». A cette occasion, le DGSN a supervisé la cérémonie de remise des décisions d'affectation de logements de la formule AADL au profit de 270 fonctionnaires de police, ayant droit et retraités de la police, en présence du Secrétaire général de la wilaya d'Alger, en tant que représentant du wali d'Alger.